

Aisne
Le Sableau

Chaillé
-les-
Marais

BULLETIN
MUNICIPAL

N°91



Sud Vendée
Littoral

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vie municipale

- 3 ◆ Édito du MAIRE
- 4-5 ◆ Page FINANCES
- ◆ ÉNERGIE / La FIBRE
- 6-7 ◆ TARIFS communaux
- 8 à 15 ◆ BILAN de mi-mandat
- 16 à 18 ◆ Le FOYER des Jeunes
- 19 ◆ CMJ
- 20 ◆ Les nouveaux AGENTS
- 21 ◆ Les nouveaux SERVICES
- 22 ◆ Le RECENSEMENT

Regard sur...

- 23 ◆ Le mot de L'ÉCOLE publique
- 24 à 27 ◆ SOCIAL / FAMILLE / BIBLIOTHÈQUE / PAROISSE
- 28 ◆ SAPEURS-POMPIERS / Numéros d'URGENCES
- 29 ◆ GENDARMERIE

Zoom

- 30-31 ◆ Nos HABITANTS à l'honneur
- 32-33 ◆ Nos FÊTES à l'honneur
- 34-35 ◆ Notre HISTOIRE
- 36-37 ◆ Nos nouveaux PROS
- 38 ◆ L'OFFICE de TOURISME
- 38 ◆ La Maison du MAÎTRE DE DIGUES

Art de Vivre

- 39-55 ◆ Des nouvelles de nos ASSOCIATIONS

Ici et Ailleurs

- 56 ◆ Les TRANSPORTS
- 57 ◆ Le tri des DÉCHETS
- 58-59 ◆ RENCONTRES & réunions
- 60-61 ◆ PÉRI & EXTRA-SCOLAIRE
- 62 à 64 ◆ À SAVOIR ! Civisme
- 65 ◆ L'AGENDA hebdomadaire
- 66-67 ◆ Calendrier des ANIMATIONS 2024

*Vous êtes un professionnel, un commerçant ou une association de Chaillé-les-Marais, vous souhaitez apparaître en tant que tel sur un des supports de communication de la mairie ou si vous souhaitez diffuser un article (hors publicité) ou modifier une information, contactez la mairie au 02 51 56 72 98 ou par mail : chaille-les-marais@wanadoo.fr
Nous vous recontacterons pour définir ensemble vos attentes et les possibilités de diffusion.*



Dépôt légal : Janvier 2024
Directeur de publication :
Antoine METAIS
Rédaction : Mairie de Chaillé-les-Marais
Conception graphique et mise en page :
Agence Marion Création
Crédits photos-illustrations :
Associations, Communauté de communes
Sud Vendée Littoral, Mairie,
Office de tourisme.
Tirage : 1100 exemplaires
Mairie de Chaillé-les-Marais :
26 Rue du 11 Novembre
85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS
Contact pour toutes informations :
02 51 56 72 98
chaille-les-marais@wanadoo.fr



Antoine MÉTAIS,
Maire de Chaillé-les-Marais

Chaillezaises, Chaillezais,

Vous m'avez élu Maire de notre commune en mars 2020. Ayant maintenant dépassé la mi-mandat, je me dois de revenir vers vous et d'en faire le bilan.

Nous nous étions engagés avec mon équipe, à être à VOS CÔTÉS afin de répondre à VOS ATTENTES sous notre bannière « Avec Nous pour VOUS ».

C'est ce que tout naturellement nous avons fait et allons continuer de faire.

Cette confiance que vous m'avez accordée, je la porte avec honneur et bienveillance pour faire de Chaillé-les-Marais une commune connue pour son bien vivre et reconnue pour son dynamisme.

Pour ce faire, nous travaillons sur 3 axes principaux :

- ① l'attractivité
- ② le cadre de vie
- ③ la jeunesse

Nos actions et nos projets sont tous portés avec pour obligation, la maîtrise du budget. Et depuis 2020, c'est le cas sans aucune augmentation des taxes communales.

Tout cela ne peut se faire sans avoir à mes côtés une équipe. Je veux remercier publiquement mes adjoints, pour leur implication et leur travail, avec l'appui qu'ils reçoivent des conseillers et conseillères qui composent leurs Commissions.

Je salue également le travail de Mélissa DA SILVA, qui a souhaité s'investir différemment en tant que conseillère municipale, passant le relais à Denis SENECAI pour la délégation aux Bâtiments.

Enfin, je souhaite la bienvenue à Alain AVRIL et Sandrine BOGERS, nouveaux conseillers, qui viennent remplacer Stéphane NORIGEON et Franck LESIEUR.

Plus largement, je voudrais remercier toutes celles et ceux d'entre vous qui rendent possible une vie collective si riche et intense.

Ensemble construisons demain



ANALYSE FINANCIÈRE DE MI-MANDAT DE 2020 À 2023

► LE BUDGET CONSOLIDÉ (= Budget Principal + les 6 Budgets Annexes) présente :

- En FONCTIONNEMENT : un excédent prévisionnel fin 2023 de 1 206 550 €
- En INVESTISSEMENT : un déficit prévisionnel de - 188 790 €
- Soit un **RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE** total de **+ 1 017 760 €**

► SUR LE BUDGET PRINCIPAL, nous avons décidé de diminuer à 700 000 € le report de résultat de Fonctionnement afin de préparer le projet de rénovation des écoles. Cela nous a permis d'autofinancer les premiers investissements liés à ce projet ambitieux.

► MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE toujours incertain, ce niveau d'épargne nous permet la mise en œuvre sereine de projets structurants pour la Commune.

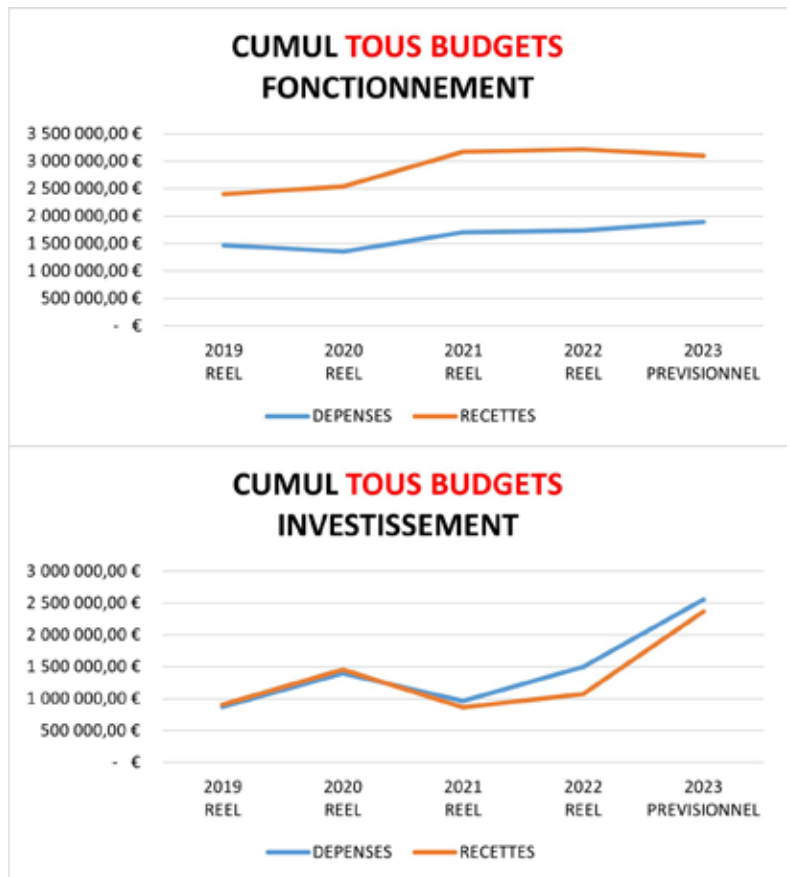
L'année 2024 sera certainement marquée des mêmes difficultés conjoncturelles : augmentation des taux d'intérêts, coût des matières premières...

► LE TARIF DU KILOWATTHEURE DEVRAIT DIMINUER, et ceci, grâce aux achats groupés et au travail mené par le SYDEV (Syndicat des énergies de Vendée). Pour exemple, sur une consommation constante cela pourrait représenter une économie d'environ 25 000 €. La recherche de sobriété énergétique engagée en 2023 sera poursuivie en 2024.

► EN INVESTISSEMENT, le soutien de nos partenaires institutionnels (Europe, État, Conseil Régional, Département, Communauté de Communes, Caisse d'Allocations Familiales, Sydev, Parc du Marais Poitevin...) est bien évidemment essentiel, et nous les remercions à nouveau de leur implication à nos côtés.

► DES PROJETS IMPORTANTS, au service de la population, tels que des commerces et des offres médicales ont été finalisés. Vous avez pu, ou vous pourrez, apprécier ces investissements qui sont indispensables au bien vivre des Chaillezais et à l'attractivité de notre village.

► TAUX D'IMPOSITION : Tout ce qui a été entrepris et réalisé, l'a été sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux. Cela est possible grâce à notre détermination collective, aux choix budgétaires que nous faisons et aux efforts constants dans la réalisation de nos projets.



► **AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE !** Certains, à juste titre, se sont interrogés sur l'augmentation de leur taxe foncière. En analysant votre avis d'imposition, vous constaterez que le taux de la Commune n'a pas changé. L'augmentation est principalement liée à la hausse nationale de 7% de la valeur locative.

A cela s'ajoute le prélèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral au prorata de votre foncier existant. Il s'agit donc là, d'une décision indépendante de la Municipalité qui d'ailleurs s'était opposée à ce nouveau mode de calcul.

Antoine METAIS, Maire

L'ÉNERGIE : UN POSTE DE DÉPENSE QUI NE FAIT QU'AUGMENTER !



Comme chacun sait, le contexte national et international a entraîné une forte augmentation des prix de l'électricité, du gaz et du pétrole !

Non couvertes totalement par le bouclier énergétique, les Collectivités, comme Chaillé-les-Marais, ont dû faire face, sans que cela ne soit prévu dans leur budget, à des **factures d'électricité** passant de 65 000 € en 2020 à presque 135 000 € en 2023, soit une dépense multipliée par 2 !

➔ Il nous a donc fallu réagir rapidement et trouver des variables d'ajustement :

- Le temps d'éclairage public en est une. En parallèle de cela, d'autres vont être mises en place...
 - **PROGRAMME DE "RELAMPING"** : dans cet objectif, nous avons accepté le programme de "relamping" du Sydev consistant à changer les lampes les plus énergivores de notre éclairage public. Mais cela n'est pas envisageable sur de nombreuses installations qui sont obsolètes pour ce nouveau système, nécessitant un changement complet du bloc électrique.
- L'intensité d'éclairage, où cela était possible tel sur la RD137 dans le centre bourg de Chaillé, a été abaissée.
- De ce constat et dans un souci environnemental, nous avons décidé d'installer un **éclairage autonome (solaire)** dans le lotissement du Fief de la Croix 3 et sur le parking du restaurant. Cette pratique est amenée à se développer sur les futurs projets communaux et des études vont être réalisées pour certaines voies de circulation.

LA FIBRE EST LÀ !

VENDÉE NUMÉRIQUE

02 51 44 20 40

Les réponses à
vos questions sur :

www.vendeenumerique.fr

Vendée
Numérique



- ➔ **RAPPEL** : Le choix de l'opérateur est libre et à votre convenance. Aussi, et afin de vous prémunir de tout démarchage abusif ou erroné, prenez le temps de la réflexion et faites jouer la concurrence. Sachez également qu'AUCUN opérateur ne pourra se prévaloir d'être mandaté par la mairie de Chaillé-les-Marais ou toute autre collectivité ou instance locale.

TARIFS COMMUNAUX



TARIFS DE LOCATION SALLE DU PRÉ-VERT Rue de l'An VI

| LOCATION de | BAR + TERRASSE | | COMPLET : BAR + TERRASSE + GRANDE SALLE + CUISINE | |
|---------------------------------------|----------------|----------|--|----------|
| | 1 Jour semaine | Week-end | 1 Jour semaine | Week-end |
| PARTICULIERS | | | | |
| Commune | 100 € | 150 € | 200 € | 400 € |
| Hors commune | 200 € | 300 € | 300 € | 600 € |
| Sépulture | 50 € | | | |
| ASSOCIATIONS | | | | |
| Commune | 15 € | 15 € | 15 € | 15 € |
| Hors commune | 200 € | 300 € | 300 € | 600 € |
| ENTREPRISES et ADMINISTRATIONS | | | | |
| Commune | 100 € | 150 € | 200 € | 400 € |
| Hors commune | 200 € | 300 € | 300 € | 600 € |

| MATÉRIEL | COMMUNE | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SVL | HORS CCSVL |
|---|--|-------------------------------|---------------|
| Percolateur | 10 € | | |
| Sonorisation | 20 € | | |
| Vidéo-projecteur | 30 € / jour de location de salle | | |
| Couvert simple : 1 assiette + 1 assiette à dessert + 1 verre + 1 tasse à café (par lot de 25) | 0,20 € x ... | 0,40 € x ... | 0,40 € x ... |
| Couvert entier : 2 assiettes + 1 assiette à dessert + 2 verres + 1 tasse à café (par lot de 25) | 0,30 € x ... | 0,60 € x ... | 0,60 € x ... |
| La tasse à café (par lot de 25) | 0,05 € x ... | 0,10 € x ... | 0,10 € x ... |
| Forfait utilisation des verres du bar | 5 € | 5 € | 5 € |
| Forfait utilisation des verres (vin d'honneur) | 5 € les 100 / 10 € les 200 / 15 € les 300 20 € les 400 / 25 € les 500 | | |
| EAU (Relevé Compteur) | 4,50 €/m ³ | | |
| ELECTRICITÉ (Relevé Compteur) | 0,30 €/KW | | |

**LA SALLE
DES ASSOCIATIONS**
est à votre disposition
GRATUITEMENT
pour vos réunions.
Réservation auprès du
secrétariat de la Mairie.

TARIFS COMMUNAUX



TARIFS LOCATION

- Vin d'honneur / Sépulture..... 25 €
- Repas de famille 51 €
- Repas de famille (non Chaillezais)..... 71,50 €

Il sera procédé à un relevé du compteur électrique avant et après manifestation.

LOCATION DES SALLES

- ▶ Les salles peuvent être louées à toute personne qui en fait la demande à la Mairie pour organiser un bal, une fête, un repas de noce, un vin d'honneur, un repas de famille ou autre...
- ▶ Concernant les sociétés locales : les salles doivent être demandées au moins 15 jours à l'avance.
- ▶ La sonorisation de toute soirée privée doit se terminer obligatoirement à 22h.

LOCATION ABRI BOIS DE L'ÉTANG DU SABLEAU

▶ DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT : GESTION PAR LA MAIRIE

| | LA COMMUNE | HORS COMMUNE |
|--|------------|--------------|
| Associations/Particuliers JOURNÉE | 100 € | 200 € |
| Associations 1 ^{re} utilisation | Gratuit | |
| Associations/Particuliers WEEK-END | 150 € | 300 € |

→ Les tarifs tiennent compte des consommations d'eau et d'électricité

▶ DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 30 JUIN : GESTION PAR L'ASSOCIATION DE CHASSE DU SABLEAU

→ Dans ces 2 périodes, l'**horaire limite d'utilisation** est fixé à 1 h du matin en semaine et jusqu'à 2 h du matin les nuits du vendredi au dimanche et la veille des jours fériés.



ACTUALITÉS CIMETIÈRE

Le **RÈGLEMENT** des cimetières est disponible en Mairie.

REPRISE de concessions : La réglementation ayant évolué, il a été mis fin en 2023 au processus afin d'engager en 2024, un nouveau programme conforme à la législation en vigueur.



CHAILLÉ-LES-MARAIS



BILAN DE MI-MANDAT

2020 > 2023 > 2026

3 ANS D'ACTION

+ DE 70% DE NOS ENGAGEMENTS DÉJÀ TENUS !

1



Une commune revitalisée



2



Un cadre de vie amélioré



3



Une jeunesse investie



7

Attractivité



UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE !

40 = le nombre d'**associations communales** depuis la création d'un Comité de Jumelage !

113 000 € de **subventions cumulées** données aux assos + un partenariat matériel = obtention du label départemental "**VENDÉE DOUBLE CŒUR**" pour la Commune !

30 000 € en moyenne, de bénéfices partagés entre les associations participant **aux Marchés d'été** par saison estivale, avec en plus la prise en charge de l'animation musicale par la Municipalité et la valorisation de l'offre avec des stands culinaires variés et de l'artisanat local...



UNE INFORMATION MULTI-FORMAT !

1 un nouveau site internet

2 panneaux numériques supplémentaires

1511 abonnés Facebook + Instagram + IntraMuros (application gratuite en lien direct avec la commune)

4 réunions publiques pour une participation citoyenne

242 familles conviées aux "Accueils" des nouveaux arrivants

61 cadeaux de naissance remis aux nouveaux parents

1 guide pratique sur les associations et les professionnels

1 bulletin municipal qui vous présente la vie chaillezaise

UN DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DES SERVICES

9 **emplois créés** avec l'implantation de 2 commerces et le développement de 2 services publics (Agence postale communale + service des pièces d'identité + 1 animatrice)

! le restaurant scolaire est devenu municipal

2 **nouvelles offres** : 1 photomaton + 1 laverie automatique

5 **nouveaux pros** : 2 dentistes dont un chirurgien + 1 psychologue + 1 ergothérapeute + 1 mandataire judiciaire

ET BIENTÔT...

2 PÔLES IMPORTANTS !

☞ **1 pôle culture et enseignement** avec une médiathèque qui sera proche du théâtre et de l'école

☞ **1 pôle administratif** regroupant en un même lieu vos besoins...

2



Un cadre de vie...



MISE EN VALEUR DU CADRE DE VIE

- ☞ "Villes & Villages Fleuris" : une 2^e fleur avec les "Félicitations du jury" en 2023 !
- ☞ **Transformateurs** : amélioration de l'image de la ville par l'embellissement des transformateurs avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- ☞ **Îlot chaillezais** : aménagement avec le Conseil Départemental

VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

- ☞ **Étang du Sableau** : construction d'un abri bois de 90m²
- ☞ **Terrasse du Pré Vert** : mise en place d'un lieu de vie commun
- ☞ **Cimetières** : embellissement et entretien régulier
- ☞ **Églises** : travaux de maintenance

AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN

1 700 000 €

INVESTIS EN VOIRIE

ET AMÉNAGEMENT URBAIN

- ☞ **Des signalisations et des aménagements routiers** (selon nos compétences légales et des autorisations reçues notamment sur les routes départementales) ont été réalisés pour permettre à chacun de se déplacer de manière plus sereine.
- ☞ **Éclairage** : mise en place d'un mobilier urbain avec éclairage solaire.
- ☞ **Voirie** : Des travaux de voirie (route et trottoir) accompagnés d'équipements urbains.
- ☞ **PCS** : le Plan Communal de Sauvegarde a été revu et testé avec les services de la Préfecture. Une réunion aura lieu en 2024 avec les différents référents.
- ☞ **Élus/Gendarmerie/Pompiers** : un lien renforcé à la fois par des réunions d'informations et par la signature de convention notamment pour les pompiers volontaires.
- ☞ **Police municipale pluricommunale** : 24 dossiers traités et résolus en 4 mois !
- ☞ **Bâti communal** : 3 logements rénovés + 2 constructions + 2 rénovations mises en location commerciale
- ☞ **Accueil périscolaire** : aménagement d'un bâtiment communal pour l'installation d'un Accueil périscolaire supplémentaire dédié aux maternelles.



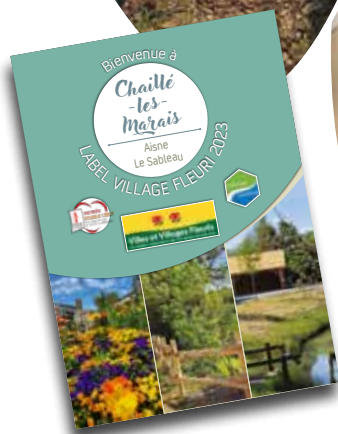
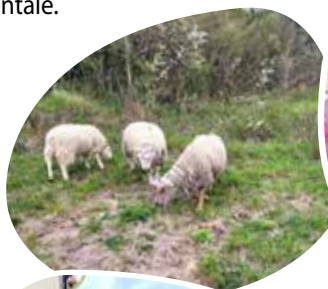


...amélioré et embelli

ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT

49 ARBRES PLANTÉS AVEC L'OPÉRATION "1 NAISSANCE = 1 ARBRE"

- ☞ **Éclairage** : extinction de l'éclairage public de 21h à 6h du matin et installation d'un éclairage solaire au parking du restaurant et au lotissement Fief Croix III.
- ☞ **Économie d'énergie** : diminution de la température dans tous les bâtiments municipaux, y compris à la mairie.
- ☞ **"Villes & Villages fleuris"** : participation en 2023 au concours avec maintien de notre 2^e fleur accompagné des Félicitations du jury !
- ☞ **Éco-pâturage** : poursuite de cette activité
- ☞ **Éco-responsable** : les marchés d'été entrent dans une nouvelle démarche environnementale.



SOLIDARITÉ !

200 PARTICIPANTS AU REPAS ANNUEL DES AÎNÉS

- ☞ Dîner dansant pour nos aînés avec colis pour celles et ceux qui ne peuvent s'y rendre (+ de 80 ans).
- ☞ "Plan Canicule ou Grand froid" mis en place pour les personnes âgées et vulnérables.
- ☞ **Octobre Rose** avec "La Joséphine"
- ☞ **Formation** aux gestes qui sauvent pour les associations
- ☞ **Ateliers et chantiers participatifs** : restaurant scolaire, abri étang du Sableau, décorations...
- ☞ **Le Père-Noël** est passé dans les rues pour le plus grand plaisir des petits... et des grands.

ET BIENTÔT...

- ☞ **Aménagement routier (piéton/véhicule) et urbain** pour sécuriser la rue de l'An VII, tout comme la rue de l'An VI afin de faciliter l'accès aux commerces...

3



Une jeunesse investie...



L'ENGAGEMENT CITOYEN

139 JEUNES ÉLECTEURS

- ☞ CMJ : 2 mandats déjà pour le Conseil Municipal des Jeunes
- ☞ jeunes électeurs : remise officielle par le Maire des cartes d'électeur aux jeunes majeurs



RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES

1 Foyer de Jeunes

- ☞ Pour les 11-16 ans : ce lieu les accueille avec une animatrice diplômée et compte entre 37 et 40 inscrits par an.
- ☞ Les "Matinées d'éveil" : un nouveau service mis en place depuis septembre dernier, à l'attention des assistantes maternelles, animées par une professionnelle de la Communauté de communes sud Vendée Littoral.
- ☞ Pour les petits : création d'une aire de jeux
- ☞ Aménagement urbain et sportif autour du City stade.



...et tournée vers le futur

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ÉDUCATIVE

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF "CANTINE À 1€"

- ☞ **Projet Educatif de Territoire (PEDT)** : la mise en place de ce PEDT a permis d'installer une cohérence de savoir-faire et savoir-être autant sur les temps scolaires que périscolaires, et d'avoir l'ensemble du personnel concerné formé à l'enfance et à l'animation.
- ☞ **Un nouvel accueil périscolaire** : compte-tenu du nombre croissant des enfants fréquentant le périscolaire le matin et le soir, un travail a été engagé pour que les enfants de maternelle puissent être accueillis dans un lieu plus adapté, moins bruyant et plus confortable. Ce nouvel accueil périscolaire sera bien sûr mutualisé avec les Centres de loisirs du mercredi et des vacances.

- ☞ **La pause méridienne** : un grand changement pour les enfants et le personnel avec le "relooking" du restaurant scolaire réalisé cet été, par des élus et leurs familles ainsi que par des parents d'élèves. Un nouveau mobilier a été commandé pour être livré au 1^{er} trimestre 2024, apportant plus de confort aux enfants et au personnel.
- ☞ **Le projet de la future école** est mené en commun avec le Directeur de l'école, son équipe et les employés communaux (ATSEM et personnel d'entretien) avec pour objectif une prise en charge optimale des besoins des écoliers de notre commune.

Un début des travaux est programmé pour la fin 2024, à la suite des études architecturales initiées en 2023 et comme présenté dans notre précédent bulletin.



ET BIENTÔT...

- ☞ **Vie des familles** : pour tous les enfants, petits et grands, mais aussi pour les parents, une "Semaine de la Parentalité" est prévue en mars 2024, pour améliorer encore le bon vivre sur notre commune.



Antoine MÉTAIS,
Maire de Chaillé-les-Marais

2020 > 2023

3 ANS D'ACTION

**+ DE 70% DE NOS ENGAGEMENTS
DÉJÀ TENUS !**

- ➔ Vous venez de parcourir un état (non exhaustif) de ce que nous avons réalisé depuis le début de notre mandat en mars 2020. À mi-mandat, cela représente déjà plus de 70% de nos engagements électoraux. Nous les avons priorisés en tenant compte des difficultés conjoncturelles.
- ➔ Nos projets sont ambitieux car nous voulons donner à Chaillé-les-Marais les atouts qu'une commune comme la nôtre mérite.

CONCLUSION

☞ **UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE** : Comme expliqué en page 4, le bilan comptable de la Commune présente en 2023, un excédent de 1 017 760 € (contre 969 927 € en 2019).

Grâce à cette gestion optimisée de nos finances, les projets à venir vont pouvoir être financés à la fois par l'emprunt (en complément de notre capacité de financement) et par les subventions de nos partenaires.

☞ **L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-BOURG**, et plus largement de la commune, passe nécessairement par l'accroissement des offres de services.

Aussi, je peux vous annoncer la création d'un pôle administratif réunissant la mairie, l'agence postale communale et le service des pièces d'identité dans un même bâtiment qui sera situé au 43 bis, rue du 11 Novembre ④ à Chaillé.

Ces locaux, qui hébergent déjà France Services, vous proposeront en un même lieu, avec des conditions de travail et d'accueil adéquates, toutes les offres de conseil et de réalisation de vos démarches administratives.

NOS PROJETS

☞ **UN PÔLE ADMINISTRATIF** : Le bâtiment actuel de la mairie ①, en plus d'être énergivore, n'est plus adapté aux besoins quotidiens tant pour le travail des agents que pour votre accueil. L'estimation de sa rénovation s'élève quasiment à 1 million d'euros alors que la transaction immobilière et financière du futur pôle administratif ④ est approximativement de 200 000 €.

☞ **UN PÔLE CULTUREL** : À la place de la mairie ①, nous envisageons, en ce lieu historique qui fait partie de notre patrimoine, de créer une médiathèque qui formerait avec l'école et le théâtre, un pôle culturel.

☞ **LE FOYER DES JEUNES**, actuellement situé au 45 rue du 11 Novembre ③, trouvera alors sa place dans les locaux de l'ancienne Poste ②. J'aurais l'occasion d'y revenir plus longuement ultérieurement.

☞ **UNE FUTURE ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE** : Concernant ce bâti ③ qui sera rétrocédé à la Communauté de communes, celui-ci sera alors transformé en École Intercommunale de Musique et conservera ainsi la salle de musique de la Lyre chaillezaise.

☞ **UN PÔLE SCOLAIRE** : Le projet école, après de nombreuses études de faisabilité, d'analyses des besoins avec l'Éducation nationale pour les enseignants, les élèves et les personnels intervenants, de recherches de financement (pour établir un plan prévisionnel d'investissement), de réunions avec les diverses institutions, d'échanges avec le cabinet d'architectes et l'assistant au maître d'œuvre, est lancé.

Il en est ressorti le choix d'un site et les plans d'une école, avec un financement à la hauteur des capacités communales sans compromettre les autres projets qui permettront à Chaillé-les-Marais, de faire vivre cet établissement scolaire.

Le début des travaux est prévu entre septembre 2024 et janvier 2025, pour une livraison des nouveaux locaux à la rentrée 2026.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous en ce début d'année, lors d'une réunion publique, pour vous présenter cette future école.

☞ **UN PÔLE COMMERCIAL** : L'offre accrue de services et de commerces et la réalisation de projets structurants, avec un budget maîtrisé, permettent d'offrir un bien-vivre à Chaillé-les-Marais.



➔ Soyez assurés de mon engagement et de celui de mon équipe pour le bien de notre Commune.

➔ Tous ensemble, aujourd'hui et demain, construisons la richesse de notre territoire...

LES AVENTURES DU FOYER DES JEUNES

LE FOYER DES JEUNES ÉVOLUE...

Nous sommes ravis de vous annoncer que le foyer des jeunes évolue. Et oui, depuis l'ouverture, notre demande était de faire venir nos copains des alentours. Nous pouvons maintenant les parrainer. Les CM2 vont pouvoir venir sur le foyer plus tôt que l'an dernier, afin de se familiariser avec les locaux et notre fonctionnement. Cela leur permettra aussi de moins avoir peur pour leur entrée au collège car nous y sommes déjà et nous pourrons les guider un peu s'ils ont besoin...



Petite rétrospective de nos actions passées !!

- Flocage de nos tee-shirts et réalisation d'une banderole...
- Vente de nos créations faites avec des objets de récupération, au marché de Noël.
- Les membres du Fil d'Argent nous ont appris à jouer à la belote.
- Séjour à Noirmoutier avec la Ligue de l'enseignement. Cela nous a permis de rencontrer d'autres associations juniors de Vendée et d'échanger sur nos expériences...
- Vente de boissons et crêpes lors du bal folk et du théâtre.
- Participation aux marchés d'été avec l'APE.
- Soutien à l'APE lors de la kermesse.
- Aide au Secours catholique sur les braderies. Nous y allons régulièrement pour acheter et échanger avec les personnes présentes. Cela nous apprend et nous permet de prendre conscience que le Secours Catholique est ouvert à tous et pour tous. Nous trouvons de tout à petit prix et surtout on trouve des grandes marques. On apprécie que l'animateur nous accompagne pour choisir et regarder les vêtements.
- Partage de nos locaux, des activités et des moments avec l'Accueil de loisirs de la Communauté de communes et du FC2.
- Nous avons fait du paddle à Mervent, de la cuisine, et de nombreuses autres activités...
- Co-organisation une "COLOR RUN" avec les FRANCAS : une expérience intercentres inoubliable ! Nous avons un parcours avec des stands de prévention à découvrir. A chaque stand, on récupérait de la poudre de différentes couleurs. Pour valider la réussite de notre parcours, on devait retrouver toutes les couleurs des stands sur nos tee-shirts. C'était trop cool ! Les participants étaient au rendez-vous.
- Organisation d'une course de caisses à savon. Peu de participants sur cette 1^{re} édition, cependant les spectateurs étaient très nombreux. Nous repartons pour cette aventure avec l'APE et le Comité des fêtes qui nous ont été d'une grande aide lors de cette première édition.



Une année donc remplie de belles aventures !!

Cela nous a permis d'avoir une première approche avec l'organisation et le temps à donner pour une manifestation. Notre première vraie "grosse manifestation" a été la course de caisses à savon. Grâce à l'investissement de Brice et Sylvie, de l'APE et du Comité des Fêtes, de Mme DORMOY et des agents municipaux, de messieurs GIRARD et AUGUIN, et de Monsieur le Maire, nous avons réussi ! Nous tenons à les remercier et aussi à remercier tous nos partenaires pour les lots et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin, à cette organisation, car sans eux notre évènement n'aurait pas été si fructueux. Un Grand MERCI !

En 2023-2024 : plusieurs projets et activités en tête :

- Sur les vacances d'octobre-novembre, nous sommes allés à l'Ehpad des Pictons, faire des jeux de société avec les résidents.
- Nous avons pris un bus pour faire une journée shopping et découverte à La Rochelle....
- Visite de la maison du Maître de Dignes façon Halloween
- À La Roche-sur-Yon, nous avons présenté notre projet de "Caisses à savon" afin d'avoir des subventions. C'était une grande première pour nous !
- Organisation de notre Assemblée générale le 25 novembre 2023, au Foyer des jeunes, avec tous nos partenaires, parents et ados de l'association. Nous avons réélu les membres du bureau.
- Nous souhaitons participer au marché d'été ainsi qu'à la kermesse de l'école.
- Nous voulons organiser un voyage (séjour).
- **À VOS AGENDAS !** Nous préparons déjà la 2^e édition de notre course de caisses à savon avec de la nouveauté à la clé ! La prochaine date de la course de Caisse à savon : **SAMEDI 22 JUIN 2024**, avec un nouveau circuit et surtout, le soir, une Fête de la Musique se déroulera sur place, avec buvette et restauration en continu...

😊😊 Évidemment, notre animatrice Cindy et les élus nous accompagnent dans chacune de nos idées et évènements !

Les horaires D'OUVERTURE DU FOYER DES JEUNES

| Hors Vacances Scolaires | | Vacances Scolaires |
|-------------------------|---------------|---|
| Lundi | Fermé | Lundi au Vendredi de 13h à 18h HIVER |
| Mardi | 17h30 à 18h45 | |
| Mercredi | 13h à 18h | Lundi au Vendredi de 14h à 19h ETE |
| Jeudi | Fermé | |
| Vendredi | 17h30 à 18h45 |  |
| Samedi | 14h à 18h | |
| Dimanche | Fermé | |



Me contacter:
AUGUIN Cindy
Tel: 06 44 92 05 30
Mail: jeunesse.chaillelesmarais@gmail.com
Snap et facebook: AUGUIN Cindy
Point de rencontre: Foyer ou en Mairie





LES PROMENEURS DU NET

PROMENEUR DU NET, C'EST QUOI ! ?

1 Un PDN (Promeneur Du Net) est un professionnel de la jeunesse ou de la parentalité (éducateur, animateur, conseiller, etc.) qui, au cours de son travail dans une structure, entre en relation avec les jeunes et les parents (individuellement ou collectivement) sur Internet via les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook...). Il les écoute, les conseille, répond à leurs questions ou les oriente le cas échéant vers la structure la plus adaptée. Le Promeneur du Net poursuit son action éducative en ligne.

2 Le Promeneur du Net soutient également les jeunes et les parents dans la réalisation de leurs projets.

OBJECTIF : ÊTRE UN CITOYEN DU NET !!

Aujourd'hui, les réseaux sociaux font partie des moyens de communication privilégiés des jeunes et des parents. Ils constituent des outils indispensables au maintien du lien social. Le dispositif des Promeneurs du Net permet aux structures jeunesse et parentalité d'être présentes sur ces espaces auprès de leur public, en complément de leurs interventions en présentiel.

L'objectif étant de développer une présence éducative sur le Net et les réseaux sociaux pour favoriser l'autonomie des jeunes, l'apprentissage de l'esprit critique, la construction collective de projets, la citoyenneté...

✓ Le Promeneur Du Net présent sur votre commune depuis décembre 2021 est Cindy AUGUIN, également animatrice au Foyer des jeunes.



Parole de Cindy

Mon projet sur la commune de Chaillé-les-Marais, pour le printemps prochain, serait d'organiser une conférence ludique PARENTS/ENFANTS/ADOS avec l'intervention de ma référente, Sara GAUVRIT.

Il est également prévu, en lien avec les enseignants, que j'anime un atelier de prévention numérique en classe de CM2. Le numérique fait partie de nos vies, il faut accompagner son utilisation pour qu'il soit bénéfique à tous !

Je vous dis, à très vite, sur les réseaux sociaux !

Une idée ?
Un conseil ?
Un projet ?



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !!

En octobre 2022, et pour une durée de 2 ans, ont été élus : Capucine GARNAUD, Kléa DEHON, Stellá ARRIGNON, Mailys AITSIALI, Louisa DELOURME, Syrine HAMDÍ, Florian LIGONNIERE-BELAUD, Loukas DRUGEON, Cantin CABAYE et Mathéo AUGER-HERPIN.

LEURS DIFFÉRENTS PROJETS !?

Depuis le début du mandat, le CMJ s'est réuni à 10 reprises et ce, dans le but de mettre en place les différents projets :

- ✓ Le projet phare de cette 1^{re} année est de **PLANTER DES ARBRES FRUITIERS À L'ÎLOT CHAILLEZAIS**, appelé plus couramment "le petit bois". Aussi ce site appartenant au Département, il a fallu rencontrer notre Conseiller départemental, Arnaud CHARPENTIER, afin d'être orienté au mieux dans la mise en œuvre de ce projet. Divers contacts ont été pris avec le Verger conservatoire de Pétré, pour l'obtention d'arbres fruitiers, et avec le service compétent du Conseil départemental, pour un travail sur le site. Ces arbres devraient être plantés à l'automne 2024 !
- ✓ Durant toute cette année, un focus a été porté sur la vie de nos jeunes lors de **LA PAUSE MÉRIDIENNE**. Nos jeunes Conseillers se sont faits les porte-parole auprès de Mme PIZON, directrice du périscolaire municipal, afin de rapporter les améliorations, besoins et envies de leurs pairs. Ces échanges ont permis la mise en place de "responsables de table" et le placement libre aux tables des CE1-CE2 et des CM1-CM2...
- ✓ Bien sûr, les actions incontournables ont été réitérées, comme la présence aux **COMMÉMORATIONS** ou la matinée **"NETTOYONS LA NATURE"**...
- ✓ Dès à présent, nous pouvons vous dévoiler notre orientation 2024 : une **rencontre avec différents CMJ** de notre territoire ! Mais nous ne sommes qu'au début de notre travail et nous vous en dirons plus dans les mois à venir, lors notamment de la présentation de ce projet au Conseil Municipal (en espérant qu'il soit filmé...)



NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX ET NOUVEAUX SERVICES

AU SECRÉTARIAT



Justine SANO

BIENVENUE À JUSTINE !

Justine SANO est aux côtés d'Emmanuelle GENTIS, au secrétariat de la mairie pour répondre à vos sollicitations administratives et vous renseigner.

Nous remercions Blandine ALBERT et Nathalie PUSSAULT pour leurs contributions temporaires au sein de ce service...

AU SERVICE IDENTITÉ



Nanou SACRÉ

BIENVENUE À NANOU !

Nanou SACRÉ vous accueille pour finaliser et officialiser vos demandes de carte nationale d'identité et/ou de passeport

UNE OFFRE CROISSANTE DE SERVICES !

1 Après avoir maintenu les services postaux par leur mutation en AGENCE POSTALE COMMUNALE, cela a permis d'en assurer la gestion et l'ouverture tous les matins, du mardi au samedi, la Municipalité met à votre disposition un nouveau service public :

LE SERVICE DES PAPIERS D'IDENTITÉ

Désormais, après avoir effectué vos démarches en ligne sur le site gouvernemental : www.ants.gouv.fr, puis pris un rendez-vous sur : chaille-les-marais.fr, c'est muni des documents demandés (impératif) que vous pourrez vous rendre au bureau de Chaillé-les-Marais (au sein de l'Agence postale) pour réaliser votre carte d'identité ou votre passeport. Si vous rencontrez des difficultés, rapprochez-vous d'un agent de France services qui vous accompagnera pour votre inscription.

2 Pour faciliter vos démarches, un PHOTOMATON (certifié ANTS pour vos pièces d'identité) a été installé dans l'agence postale communale

3 Pour faciliter votre quotidien, une LAVERIE AUTOMATIQUE est en cours d'installation, sur le parking public en bordure de la RD137, à côté du cabinet dentaire.

3 Aussi UNE POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE (avec Nalliers et Mouzeuil-St Martin) peut, sur votre demande, intervenir ou vous renseigner sur tous types de conflits. Vous serez accueilli par le Brigadier chef principal Jimmy GUTTIN.

🗨️ RENSEIGNEMENT : sur notre site internet de Chaillé-les-Marais, onglet "VIE LOCALE" puis "POLICE MUNICIPALE" et tapez sur "EN SAVOIR PLUS"





VOUS VENEZ D'EFFECTUER VOTRE DEMANDE DE CNI ET/OU PASSEPORT

POUR INFORMATION : VOTRE DEMANDE EST TRANSMISE INFORMATIQUEMENT A LA PREFECTURE PENDANT VOTRE RDV AVEC L'AGENT (aucun dossier ne reste en attente)

ATTENTION : NOUS NE MAÎTRISONS AUCUN DELAI

| | |
|---|--|
| <p>1. DOSSIER VALIDÉ</p> <p>PAR LES SERVICES DE LA PREFECTURE</p> <p>VOTRE CNI/PASSEPORT EST PRET :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous recevez un SMS • VOUS NE DEVEZ PAS PRENDRE DE RDV. VOUS DEVEZ VENIR AU BUREAU CNI/PASSEPORTS. Votre titre vous sera remis entre 2 RDV. VOUS SEREZ PEUT-ETRE AMENE à PATIENTER • VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT RAPPORTER VOTRE/VOS ANCIEN(S) CNI/PASSEPORT pour DESTRUCTION (sauf en cas de perte ou vol) • Les personnes de 12 ANS ET PLUS doivent ÊTRE PRESENTES lors du RDV pour la PRISE D'EMPRESSES • POUR LES MINEURS, c'est le MEME PARENT QUE CELUI PRESENT LORS DU 1^{ER} RDV QUI DOIT ETRE PRESENT POUR LA REMISE DE CNI/PASSEPORT • Si vous avez effectué une demande de CNI ET de PASSEPORT, LES 2 TITRES NE SERONT PAS FORCEMENT PRETS AU MEME MOMENT ! | <p>2. DOSSIER NON VALIDÉ</p> <p>PAR LES SERVICES DE LA PREFECTURE :</p> <p>L'AGENT DU BUREAU CNI/PASSEPORTS DE CHAILLE LES MARAIS VOUS APPELLE (numéro masqué)</p> <p>Les RAISONS DE LA NON VALIDATION et la SUITE à DONNER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit PHOTO NON CONFORME : vous devez OBLIGATOIREMENT réaliser une NOUVELLE DEMANDE SUR ANTS + NOUVEAU RDV + NOUVELLE PHOTO + APPORTER TOUS LES DOCUMENTS NECESSAIRES • Soit DEMANDE d'un ou plusieurs DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES : CES DOCUMENTS vous seront précisés PAR TELEPHONE et L'AGENT vous indiquera de : <ul style="list-style-type: none"> - LES SCANNER ET LES ENVOYER PAR MAIL RAPIDEMENT à l'adresse suivante : chaille-les-marais@wanadoo.fr - ou LES APPORTER RAPIDEMENT AU BUREAU DES CNI/PASSEPORTS pour qu'ils soient scannés, à la demande de la PREFECTURE (pas de RDV nécessaire : passage entre 2 RDV). VENEZ AU PLUS VITE POUR QUE VOTRE CNI/PASSEPORT SOIT PRODUIT RAPIDEMENT |
|---|--|



Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

AGENTS RECENSEURS



De gauche à droite : Murielle BAUQUILLION / Christine CORRE
Lucie JOURDAIN / Patrice ROULOT / Martine SENEAL

**L'UN DE CES
5 AGENTS
RECENSEURS
PASSERA À VOTRE
DOMICILE À PARTIR
DU 18 JANVIER**

Merci de leur réserver
votre meilleur accueil

UNE ANNÉE OLYMPIQUE !**LA RENTRÉE**

La rentrée de l'école s'est déroulée dans de très bonnes conditions cette année, dans la droite ligne de la précédente.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Au niveau de l'équipe pédagogique, cette année, l'école accueille 2 nouveaux enseignants : M. LEJEUNE (1 jour/semaine) et Mme THEZE (2 jours/semaine).
- A cela s'ajoute le recrutement de 2 volontaires en Service civique pour, notamment, faire vivre la bibliothèque de l'école, aider aux charges administratives et accompagner les élèves et les enseignants au quotidien.

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les dédoublements des classes de GS, CP et CE1 sont toujours au rendez-vous. Il s'agit évidemment d'une bonne nouvelle pour nos élèves qui pourront bénéficier, cette année encore, d'apprentissages dans un groupe classe réduit en nombre.

Qui plus est, nous sommes parvenus cette année, à maintenir un certain équilibre pour les autres niveaux de classe, aucune classe n'ayant plus de 24 élèves.

LES EFFECTIFS

Nous accueillons actuellement 187 élèves, contre 184 l'an passé, et disposons toujours de 11 classes, de la Toute Petite Section (TPS) au CM2, pour les accueillir.

LE NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE EST LANCÉ

Il est très inspiré du précédent, la période de crise sanitaire ayant bloqué bien des projets. Gageons que cette fois-ci, nous atteindrons ses objectifs.

Il est de nouveau centré sur l'enrichissement du "climat scolaire", le développement d'un usage réfléchi du numérique et l'ouverture culturelle et artistique pour les élèves. Plusieurs actions dans ces domaines verront le jour dès cette année.

L'Éducation Physique et Sportive est également mise à l'honneur avec les 30 mn d'activité physique quotidienne et l'inscription de l'école à "Génération 2024" pour que les futurs Jeux Olympiques et Paralympiques en France fassent partie du quotidien de toutes nos classes.

INFOS PRATIQUES

Directeur : Johann JOLY

1 Rue Jules Ferry

85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS

02 51 56 71 03

mail : ce.0851152@ac-nantes.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

voir page 65

**TOUJOURS CÔTÉ PROJETS**

Cette année scolaire sera marquée par le temps fort des classes de cycle 3.

- Ainsi, les élèves des classes de CE2-CM1, CM1 et CM2 (3 classes) bénéficieront d'un grand projet sur l'Histoire, marqué par des visites thématiques pour chacune des périodes historiques, tout au long de l'année. La première en date est déjà passée et concernait la Préhistoire avec, pour la conclure, une visite au Préhisto'site du Cairn, à St-Hilaire-la-Forêt.



- Par ailleurs, l'ensemble des classes de l'école est concerné depuis le début de l'année scolaire par des sorties culturelles et sportives à la journée.

MERCI !

Nous souhaitons enfin remercier chaleureusement les membres de l'Association de Parents d'Élèves (APE) pour leur soutien sans faille ainsi que les Représentants élus des Parents d'Élèves (RPE) pour leur engagement et leur implication au service de toutes et tous.

Nous remercions également l'équipe municipale pour sa capacité d'écoute et le soutien qu'elle nous apporte au quotidien.

L'équipe enseignante



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



FRANCE SERVICES À CHAILLÉ LES MARAIS

À QUOI ÇA SERT ?

- ▶ À l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, **les animatrices de France Services sont à votre disposition pour vous informer, vous orienter vers le bon interlocuteur ou vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne en toute confidentialité** dans les domaines de : *l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire...*
- ▶ **France Services se déplace aussi en itinérance** dans certaines communes sur le territoire du Sud Vendée Littoral à : la Caillère-Saint-Hilaire, Mareuil-sur-Lay, la Tranche-sur-Mer et à Saint-Michel-en-l'Herm.

▶ 2 ANIMATRICES

- Pour vous orienter vers le bon interlocuteur
- Faciliter l'utilisation des services en ligne
- Prendre des rendez-vous avec les administrations
- Vous aider dans les démarches administratives en ligne

ÉQUIPEMENTS EN LIBRE ACCÈS

Ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuse sont mis à votre disposition.

LES SERVICES DISPONIBLES

Permanences hebdomadaires ou mensuelles sur rendez-vous avec : la Mission Locale, la conciliatrice de justice, le conseiller mobilité de l'atelier Méca Sud Vendée, l'Adile 85, la juriste du CIDFF, la travailleuse sociale de la CAF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP.



ACCUEIL

43 bis rue du 11 Novembre
85450 CHAILLÉ-LES-MARAIIS
02 51 56 70 88 / 06 31 90 67 53
Du lundi au vendredi
8h45 - 12h15 / 13h - 16h30

franceservices@sudvendeelittoral.fr



MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

- ➔ POUR LES PERSONNES ÂGÉES de + de 60 ans en perte d'autonomie et leurs familles : INFORMATIONS, ORIENTATION, CARTE À DOM...
- ➔ Assistant social, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, Educateur de prévention, Psychologue accompagnement les personnes et les familles au sein de la MDSF sur RDV ou bien à domicile

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (MDSF)

- 1 Quai Est du Port à LUÇON..... 02 51 97 69 69
- 22 Rte de Nantes à STE-HERMINE 02 51 97 69 30



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR Service d'Aide à Domicile de Chaillé les Marais

Depuis 70 ans, l'ADMR accompagne à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap !

NOS VALEURS

- La personne, dans sa globalité, est au cœur de notre action.
- Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.

NOS SERVICES

- Aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap
- Ménage / Repassage
- Courses et repas / Sorties et Loisirs
- Suite à une hospitalisation
- Garde d'enfants à domicile

- Aide à la toilette
- Accompagnement d'enfants en situation de handicap
- Soutien à l'occasion d'un changement familial
- Téléassistance / Garde de jour et de nuit

50% DE RÉDUCTION OU DE CRÉDIT D'IMPÔTS

(selon la loi en vigueur)

POSSIBILITÉ DE RÉGLER AVEC LE CESU PRÉFINANÇÉ

(Chèque emploi service universel)

Le service d'aide à domicile ADMR de Chaillé les Marais emploie 30 aides à domicile et s'appuie sur une équipe de TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale)

CONTACTEZ-NOUS AU SECRÉTARIAT !

Association locale ADMR Service d'Aide à Domicile de Chaillé les Marais
ZI Les Roches - 1 rue Denis Papin - 85400 LUÇON

Tél. 02 52 61 47 47
maraislittoral@admr85.org

Permanences au local de l'association le jeudi après-midi et sur rendez-vous
au 4, Impasse Pasteur
85450 CHAILLÉ LES MARAIS



La conciliation de justice



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un problème de voisinage ? Un différend entre administrés ?

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE PEUT VOUS AIDER !

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver **une solution amiable** à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge.

Le recours au conciliateur de justice est GRATUIT. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sur la commune de Chaillé les Marais, **M. Jacky MOTHAI**S, conciliateur de justice, vous accueille tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois à la MAISON FRANCE SERVICE sur rendez-vous au 06 88 94 29 42

La Bibliothèque



La bibliothèque est un service communal public GRATUIT destiné à toute la population.

L'équipe des bénévoles est heureuse de vous accueillir et vous conseiller.

NOUVEAU ! Nous sommes ravis d'accueillir de nouveau les élèves

des écoles primaire et maternelle, un après-midi toutes les 2 semaines, tous heureux de découvrir les ouvrages à leur disposition.

Depuis quelques mois, un samedi matin par mois, nous recevons également de jeunes lecteurs âgés de 2 à 6 ans pour des séances d'histoires animées. Cette activité rencontre un réel succès auprès des enfants et des parents.

OUVERTURE

19 Rue du 11 Novembre

Renseignement Mairie : 02 51 56 72 98

L'équipe de bénévoles vous accueille :

Mercredi 14h30 - 17h

Samedi 10h - 12h

RÉSERVER DES DOCUMENTS EN LIGNE

Sur le portail de la bibliothèque départementale de la Vendée : www.bibliotheque.vendee.fr consultez leurs catalogues de chez vous. Adressez-vous ensuite à la bibliothèque pour réserver l'ouvrage de votre choix.

Avec ce regain d'activité et l'informatisation prochaine de la bibliothèque, nous serions ravis de voir notre équipe s'étoffer.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Chaque UTILISATEUR de la BIBLIOTHÈQUE peut accéder aux RESSOURCES NUMÉRIQUES PROPOSÉES PAR LE DÉPARTEMENT !

Renseignez-vous à la bibliothèque

LE SAVIEZ-VOUS ?



SENIORS

Bien vieillir accompagné



UN JOUR PART'ÂGÉ

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ANIMATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Des communes de Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais, Le Gué-de-Velluire, L'Île-d'Elle, Moreilles, Nalliers, Puyravault, Sainte-Radégonde-des-Noyers, La Taillée, Vouillé-les-Marais

Familles rurales
Vivre mieux !
VENDEE

En partenariat avec

Sud Vendée Littora
Centre de la Vieillesse

UN JOUR PART'ÂGÉ

Vous sortez peu ou vous vous sentez seuls, il n'est pas toujours facile pour vous de vous déplacer...

Vous souhaitez rencontrer d'autres personnes autour d'activités variées et conviviales...

Venez partager un moment de détente dans la bonne humeur pour pratiquer des activités selon vos envies.

L'après-midi se terminera par un goûter.

Vous serez accueillis par un(e) animateur (trice) diplômé(e), à votre écoute, chaque semaine en dehors de l'été, dans une salle communale proche de votre domicile, au rythme que vous souhaitez.

Vous venez par vos propres moyens ou nous assurons votre transport.

PARTICIPATION PAR APRÈS-MIDI

5€/personne ou 8€/couple tout compris (transport, animation et goûter)



UN JOUR PART'ÂGÉ
Tous les mardis à
Chaillé-les-Marais
de 14h à 17h

Familles Rurales s'adresse à toutes les générations de la famille, des plus jeunes aux plus âgées, avec la volonté de réfléchir et de créer ensemble des services adaptés pour les habitants des territoires ruraux. Familles Rurales agit dans un esprit de solidarité, de proximité, d'accessibilité et d'ouverture à tous.

CONTACTS

Fédération
Départementale
Familles Rurales
de Vendée

02 51 44 37 62
06 52 44 96 79

unjourpartage@famillesrurales85.org



PAROISSE NOTRE-DAME DE LUÇON

Au 1^{er} septembre 2022, les paroisses Notre Dame-de-la-Plaine, Ste Thérèse-des-Marais, St Michel-l'Abbaye et Nalliers sont devenues la paroisse NOTRE DAME DE LUÇON.

L'EQUIPE PASTORALE

Cette paroisse est desservie par 3 prêtres :

- ▶ Abbé Alexandre-Marie ROBINEAU Curé Doyen
- ▶ Abbé Jean-Yves POULAILLEAU Vicaire
- ▶ Abbé Jean NGUYEN Vicaire et par...
- ▶ Jean-Michel ROBIN et Jean-Marc KRAUTH Diacres permanents
- ▶ DIANE PUAUD (Laïc en mission ecclésiale) Pastorale des jeunes
- ▶ Pauline GILLARD-CHEVALIER assistante de mission du doyenné
- ▶ Mère Marie d'EINSEDELN Communauté des Servantes du Seigneur et de la Vierge de Matarà
- ▶ Albane PAGET Secrétaire de la paroisse
- ▶ et de nombreux bénévoles...

UN BULLETIN PAROISSIAL vous informe sur les activités de la communauté chrétienne (11 n°/an), diffusé par abonnement.

LES MESSES

Voir le tableau d'affichages des églises et sur le site internet

- ▶ **Samedi à 18h30** : Église de Ste Gemme-La-Plaine ou Nalliers (1/2)
- ▶ **Dimanche à 9h30** : à tour de rôle, une messe est célébrée dans l'une des 17 églises.
- ▶ **Dimanche à 11h** : à la Cathédrale de Luçon, à Chaillé-les-Marais eou l'Île d'Elle et à St Michel en l'Herm ou L'Aiguillon.
- ▶ **Chaque mardi à 9h** : une messe est célébrée à l'Aiguillon (1^{er} et 3^e du mois) ou à Nalliers (2^e et 4^e du mois)
- ▶ **Chaque mercredi à 9h** : une messe est célébrée à Chasnais (1^{er} et 3^e du mois) ou à Triaize (2^e et 4^e du mois).
- ▶ **Du mardi au vendredi** : messe à 19h à la cathédrale (18h du 15 novembre au 15 mars) et à **9h le samedi**.
- ▶ Des messes sont également célébrées dans les Ehpad et au Carmel de Luçon.

INFOS PRATIQUES



CONTACT

MAISON PAROISSIALE & PRESBYTÈRE

16 Place Leclerc - 85400 LUÇON

02 51 56 02 90

lucon@diocese85.org

paroissenotredamedelucon.fr

> Toutes les informations ecclésiales au jour le jour !

PERMANENCES D'ACCUEIL

PRESBYTÈRE DE LUÇON 02 51 56 02 90

- > Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h
- et mercredi et vendredi de 16h à 18h

PRESBYTÈRE DE CHAILLÉ LES MARAIS 02 51 56 70 29

- > Mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h

PRESBYTÈRE DE ST MICHEL EN L'HERM 02 51 30 22 33

- > Samedi de 10h à 12h

DES SERVICES

La Communauté chrétienne et ses pasteurs se tiennent disponibles pour :

- ▶ vous accompagner à toutes les étapes importantes de votre vie et de celle de vos proches : baptême, mariage, sépulture
- ▶ la croissance de la foi chrétienne à tout âge : catéchèse, préparation aux sacrements (1^{re} communion, confirmation, catéchuménat...)
- ▶ sur des temps de rencontre, de convivialité et de fraternité : Alpha, Dim'à la joie, Ciné-pizza, pèlerinages, écoute, formation...

L'Immaculée
centre spirituel diocésain

LE CENTRE SPIRITUEL L'IMMACULÉE

- ▶ Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- ▶ à tout public désirant se reposer dans la prière ou prendre un temps de recul pour voir plus clair dans sa vie, à partir de retraites, de sessions sur des réalités de la vie quotidienne, des formations...

02 51 56 72 06
accueil.immaculee@diocese85.org
11, rue du pas Gazeau
85450 CHAILLÉ LES MARAIS



L'année 2022-2023, pour la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers "Les Pertuis", fut riche en événements notamment avec l'arrivée de 3 nouvelles recrues.

3 NOUVEAUX !

Ces jeunes ont entre 13 et 17 ans et se montrent déjà très impliqués, participant aux cours et aux manoeuvres chaque samedi matin (hors vacances scolaires).

- ⇒ Ils ont participé à la Ste Barbe départementale qui s'est déroulée le 9 décembre 2022 à La Roche-sur-Yon, à la Journée Départementale des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers ainsi qu'à la passation de drapeaux et à la décoration de leurs formateurs et président de section, et aux Sainte-Barbe de chaque Centre dans lesquels ils ont leurs cours (Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais et Nalliers).
- ⇒ Ils ont également été présents lors des "marchés d'été" de Vouillé-les-Marais (2 fois dans l'été) où ils vendaient des pâtisseries qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées.
- ⇒ Ils ont partagé un moment avec les sapeurs-pompiers du Centre de secours de Chaillé-les-Marais, en participant à l'un des "marchés d'été" de cette commune. Cette collaboration a permis aux jeunes de renforcer et de mettre en avant la cohésion en s'unissant avec leurs camarades et les sapeurs-pompiers le temps d'une soirée. Il est important d'avoir cet esprit d'équipe pour devenir sapeur-pompier.

⇒ Grâce à leur participation et leur professionnalisme, les JSP ont été récompensés par une journée cohésion et par la remise d'un polo et d'un écusson aux couleurs de leur section confectionnés avec les partenaires du secteur que nous remercions chaleureusement.

MERCI !

Nous profitons également de cet article pour remercier les mairies qui se montrent participatives et impliquées dans l'avenir de cette section et des jeunes, en versant amicalement, chaque année, une certaine somme qui nous permet de rendre l'année de chaque jeune agréable et riche en nouveautés...



LES NUMÉROS D'URGENCE

15

Urgences
médicales
(ou Samu)

17

Police ou
Gendarmerie

18

Pompiers

114

Personnes
sourdes ou
malentendantes

115

Urgences
sociales (ou
Samu social)

116 117

Médecins
en urgence,
en semaine
après 20h,
les week-ends
et jours fériés

112

Numéro d'urgence européen
(permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers)

116 000

Enfants
disparus

119

Enfance
maltraitée

191

Sauvetage
dans les airs

196

Sauvetage
en mer

197

Alerte
attentat, alerte
enlèvement

39 19

SOS Femme
Violences
conjugales

La GENDARMERIE de CHAILLÉ-LES-MARAIS est ouverte :

- ⇒ Jeudide 14h à 18h
- ⇒ Dimanchede 15h à 18h
- ⇒ En dehors de ces créneaux horaires, la prise de rendez-vous est indispensable
- ⇒ Pour tout contact, composez le **02 51 56 72 09** et le **17 en cas d'urgence**

Gendarmerie
nationale

Ma Sécurité

Application Grand Public



Appel d'urgence et numéros utiles



Accompagnement des citoyens à travers un arbre décisionnel orientant toute personne vers la **meilleure solution** à son problème (40 téléservices, sites internet ou solutions "in-app")



Tchat H24/J7 avec un gendarme ou un policier + accès au **tchat du portail de lutte contre les violences** conjugales, sexuelles et sexistes



Cartographie des unités avec accès à leurs coordonnées, (horaires d'ouvertures, adresse, téléphone, ...)



Conseils par thématique (famille, habitation, sécurité routière, cyber, ...)



Alertes nationales et actualités locales par notifications push (abonnement par thématique et/ou unité de proximité)



Disponible en
février 2022



SCAN ME



Visuels

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages



Partez sereinement en vacances et bénéficiez
de la surveillance de votre domicile
en vous inscrivant en ligne sur service-public.fr



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne



SITE ÉQUIPÉ D'UN
DÉFIBRILLATEUR



EMPLACEMENT DES DÉFIBRILLATEURS

Voici les 2 lieux où vous pourrez trouver un défibrillateur sur la commune :

- ➔ Salle polyvalente le PRÉ-VERT, rue de l'An VI, à l'extérieur près de la porte d'entrée, il est accessible 24h/24.
- ➔ Salle du SABLEAU, en façade, 5 bis rue de La Sauzaie. Accessible 24h/24 également.



NOS HABITANTS À L'HONNEUR

...Parce qu'ils ont du talent !

DE JEUNES CHAILLEZAIS CHAMPIONS DE FRANCE !



Les 3, 4 et 5 AVRIL 2023, 4 jeunes chaillezais, scolarisés au collège Golfe des Pictons de l'Île d'Elle, ont participé aux championnats de France UNSS de circuit training à Albi, dans le Tarn !

Ils étaient accompagnés de leurs professeurs et Nathanaël, un jeune arbitre officiel (camarade du collège).

Après une préparation intensive au sein de leur établissement durant les pauses méridiennes et aussi les mercredis après-midi, ils ont passé les premières phases de sélections départementales et régionales.

Cette équipe, forte de son expérience de l'année précédente, s'est présentée face à 24 autres issues des sélections régionales.

Les épreuves se sont déroulées sur 2 jours. À la fin de la première journée, l'équipe composée de Noélyne ARSICAUD, Zoïa DEHON, Théo DAVISSEAU et Sacha BRAND, était en tête du classement. Le lendemain, il s'agissait de ne pas perdre cette avance lors des épreuves en relais pour pouvoir prétendre au titre !

Après avoir enchaîné différents exercices physiques intenses comme les pompes, les sangles ou encore les box-jump, les élèves se sont relayés durant 6 mn sur de nouveaux exercices et ont défié le chronomètre pour faire un maximum de "répétitions" possibles.

Le cumul des points acquis sur les 2 jours leur a permis d'être sacrés CHAMPIONS DE FRANCE 2023 DE CIRCUIT TRAINING !

Les élèves ayant performé ont également obtenu des titres de records en individuel : Noélyne pour les pompes, Zoïa pour les squats et Sacha pour les "Burpees" (flexion + pompe + saut) !

Félicitations à nos jeunes et merci à leurs professeurs pour leur engagement !

BRAVO MÉLANIE !



Mélanie BEGAUD a été médaillée Or au concours départemental de "Meilleur Apprenti de France" section Coiffure qui s'est déroulé à Challans le 2 avril 2023 ! En parallèle, elle a obtenu son CAP Coiffure et entame désormais 2 ans de bac pro.

Une réussite qui associe le salon de coiffure Le

Carré de Luçon avec Sophie, Valérie et Vallaurys qui ont accompagné Mélanie et qui restent à ses côtés pour la suite de sa formation...

Corinne et Daniel sont heureux et fiers de leur fille. Nul doute que la famille sera toujours là pour l'épauler, tout comme son frère Quentin et mamie Lisette qui a une pensée pour papy Gaby "qui aurait aimé être là".

Nous lui souhaitons courage et réussite dans la poursuite de ses études !

LA MUNICIPALITÉ REMERCIE celles et ceux qui...

- ☞ répondent aux diverses sollicitations de la Municipalité dans le cadre d'actions sociales, associatives ou participatives...
- ☞ se montrent solidaires de personnes en difficultés...
- ☞ proposent spontanément leurs services, leurs savoirs, leurs mains, voire du matériel et/ou des matériaux...
- ☞ contribuent directement ou indirectement à donner de Chaillé-les-Marais l'image d'une commune attractive...
- ☞ êtes si nombreux que nous ne pouvons vous nommer... ou qui tout simplement souhaitez rester anonyme...

NOS HABITANTS À L'HONNEUR

UN POÈTE HABITE À CHAILLÉ-LES-MARAIIS...



Gérard DÉZÉMERIE évolue dans un univers poétique et atypique... Habitant depuis plusieurs dizaines d'années au Sableau, il vient de faire paraître son 2^e recueil.

Après "Chapardeur d'Étoiles" sorti en Décembre 2022, il relate dans "Baroudeur dans l'âme", ses ressentis et émotions intimes de grand voyageur via contes, légendes et poésies...

Il intervient aussi régulièrement sur scène ou chez l'habitant...

 Découvrez le sur : [facebook.com/Inspirationsgg](https://www.facebook.com/Inspirationsgg)

Ou sur : www.facebook.com/gerard.dezemerie

 Contactez le : netmela2@yahoo.fr

AU REVOIR LES SABLLOTINS...



Séverine, Marie-Hélène, James, Jocelyne, Simone et Dominique

Après de nombreuses années d'activités au sein de l'association LES SABLLOTINS, James, Marie-Hélène, Simone, Séverine et Dominique ont tout fait pour qu'un nouveau bureau puisse se constituer, mais en vain.

Nombreux sont celles et ceux qui garderont à coup sûr, un souvenir lors d'un voyage organisé, d'un pique-nique, d'un vide-grenier, d'une animation ou tout simplement d'une réunion... Sans oublier tous les bénévoles qui concouraient au succès des différentes manifestations !

MERCI à vous et à vos prédécesseurs pour ce que vous avez fait !

MARCELLE COUZINET, LA CENTENAIRE DE LA COMMUNE



Marcelle COUZINET, née le 23 MAI 1923, a fêté cette année, ses 100 ans à l'Ehpad des Pictons, entourée de sa famille. Marcelle nous a malheureusement quittés le 22 AOÛT 2023 et nos pensées vont à ses proches...

MERCI À ODETTE THOMAS



MERCI À SIMONE GAUME



LA MUNICIPALITÉ REMERCIE Mesdames feues Simone GAUME et Odette THOMAS

Toutes deux ont une histoire sur Chaillé-les-Marais puisqu'elles y ont demeuré et travaillé. Certains d'entre-nous se souviendront de leur implication dans la vie du bourg.

N'ayant plus de famille, elles ont souhaité faire un legs à la Commune pour tout ce qu'elles ont pu y vivre.

Leurs mémoires, leurs noms et leurs gestes seront honorés par l'entretien communal de leur sépulture et son fleurissement, mais également à travers les futurs projets communaux.



NOS MARCHÉS D'ÉTÉ !

- ☝ Chaque mardi en JUILLET-AOÛT
- ☝ Plusieurs centaines de personnes visitent les stands d'artisanat local et profitent des offres culinaires variées ; le tout dans une ambiance musicale différente à chaque fois !

LES 13 ET 14 JUILLET

- ☝ 2 jours de FÊTE NATIONALE sur 2 sites d'exception : la terrasse du Pré Vert et l'étang du Sableau !

14 JUILLET

Fête Nationale

LA MARCHÉ SOLIDAIRE ROSE...

- ☝ Octobre Rose avec LA JOSÉPHINE
- ☝ Rendez-vous en 2024 pour une grande marche dans Chaillé-les-Marais avec la participation des Communes de Nalliers et Mouzeuil-St-Martin

Je soutiens



OCTOBRE
ROSE
VENDÉE



UNE COMMUNE FESTIVE !



LA MAGIE DE DÉCEMBRE...

- 👉 ...les ATELIERS participatifs permettent de diversifier les décorations de la commune avant la visite du Père-Noël qui vient distribuer des friandises et récupérer le courrier listant vos cadeaux... ✉
- 👉 ...c'est aussi un repas dansant dédié à nos AÎNÉS et pour ceux qui ne peuvent se déplacer (80 ans), un panier gourmand de produits chaillezais leur est apporté en mains propres...

La réglementation ne nous permettant pas d'extraire la liste des personnes concernées, il arrive, malgré toute notre attention, d'omettre certains noms... Merci de nous aider à pallier ces éventuels oublis en vous faisant connaître en mairie, afin d'avoir le plaisir de vous inviter ou de vous rencontrer lors de ces moments de convivialité...



MERCI !

- ...aux associations et aux professionnels locaux qui, aux côtés de la Municipalité (élus et agents), permettent la réalisation de tous ces moments de partage et de convivialité...
- ...aux Chaillezais qui, par leur participation, contribuent à la réussite de ces différents événements...



LES USAGES LOCAUX

DANS LE CANTON DE CHAILLÉ-LES-MARAIIS AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE (suite)**Litières**

On distingue deux sortes de litières, la litière des étables et des toits et celle des rues ou ruages.

Dans un grand nombre de cantons, on place à l'automne près des bâtiments de la ferme, aux portes des toits et sur tout l'espace connu dans le pays sous le nom de ruage, une couche épaisse de litière composée de chaume ou glu, de pailles mais plus souvent de genêts, de landes ou bruyères, de fougères, d'ajoncs et de rouches* ; à tous ces produits on donne le nom de bourrée. Quant la litière est bien pourrie au printemps ou pendant l'été, on la relève et on la joint au fumier des toits.

Les produits dont on se sert comme litière sont toutes les productions du sol qui peuvent être employées à cet usage et que l'on ne peut utiliser autrement.

A **Chailé**, les rouches reçoivent plusieurs destinations. Le fermier en dispose comme il l'entend.

Fumier

La fiente des animaux est dans certains cantons du marais, pétrie et réduite en mottes connues sous le nom de bouzes et employées comme chauffage par le colon ou fermier. La cendre qu'il en retire est ordinairement vendue par lui à son profit, il peut également vendre les bouzes.

On convertit en mottes ou bouzes la fiente des bestiaux à **Chailé-les-Marais**.

La quantité de fumier employée par hectare sur les terres labourables n'est pas déterminée dans le canton.

Semences

A **Chailé**, il n'y a pas d'usage en ce qui concerne la fourniture des semences.

Partage des produits

Dans les marais du canton, les exploitations sont en général, affermées à prix d'argent à un fermier principal qui fait exploiter par des colons dits "bordiers sixtains".

Ces colons ont ordinairement le sixième des grains, des vaches à traire (dont une portion de lait pour leur consommation personnelle), quelques bestiaux en propre et une part dans le produit de quelques-uns des bestiaux de la ferme, suivant condition.

Le bordier ou colon est considéré comme le domestique du fermier et il ne fait rien sur l'exploitation sans son ordre.

Bestiaux, porcs et volailles

Dans le cas de colonage partiaire les bestiaux nécessaires à l'exploitation sont ordinairement fournis par moitié entre le propriétaire et le colon.

Souvent la mise du propriétaire représente plus de la moitié de la valeur du bétail de l'exploitation ; ce qui excède cette moitié constitue un cheptel auquel on donne, dans certaines contrées, le non de souche. L'existence du cheptel ou de la souche n'empêche pas le partage par égale portion des bénéfices que donne l'élevage ou la vente du bétail.

Lors de la cessation du bail, le propriétaire se couvre, avant partage, sur la masse de la valeur du cheptel, le surplus est partagé par moitié

On doit placer sur la ferme une quantité de bétail en rapport avec son étendue, avec les ressources de fourrages que l'on y trouve ; enfin avec les travaux que nécessite sa culture.

Aucun usage spécifique pour l'élevage des bestiaux à **Chailé**, ni pour les porcs ni pour les volailles. Ce qui nous a fort surpris, alors que pour de nombreux cantons, des indications très précises nous sont données, telles les quantités moyennes de bétail propres à la taille de l'exploitation, mais aussi la proportion de chaque genre de bétail, les frais de saillies et leur produit etc...

Impôts

A **Chailé**, les impôts fonciers sont payés par le propriétaire ainsi que les impôts extraordinaires.

L'impôt pour l'entretien des digues dans les marais est partout, sauf à Saint-Jean-de-Monts où il se paie en commun, à la charge du propriétaire seul.

Barrières et clôtures

Dans le canton, le colon ou fermier entretient les barrières qui, à son entrée, se trouvent sur le domaine. A **Chailé**, s'il n'y en a pas, il fournit celles qui sont nécessaires, mais il a la faculté de les enlever à sa sortie.

Dans le marais, les barrières se composent presque toujours de deux poteaux nommés montants percés chacun de trois ou quatre trous dans lesquels on place horizontalement

* Rouches : variété de roseaux

des perches connues dans le pays sous le nom de barrons ou barreaux.

Le colon ou fermier peut partout, excepté à Beauvoir, prendre dans la propriété, sur les têtards, le bois qui lui est nécessaire pour faire les réorthes dont il se sert pour ses charrettes et charrues

Fossés

Dans le département de la Vendée, les fossés se composent presque toujours de deux parties distinctes : la fosse ou fossé proprement dit et le terrier ou amas de terre, formé sur le bord de la fosse et destiné à compléter la défense.

Dans le marais cependant, le fossé quelquefois est formé d'une simple excavation, la terre retirée est répandue sur le sol. Le fossé a ordinairement dans ce cas une largeur beaucoup plus grande.

Quand sur le domaine il y a nécessité à faire des fossés neufs, ces fossés se font partout aux frais du propriétaire ; le simple entretien des fossés est au contraire, à la charge du colon ou du fermier. Par simple entretien, il faut entendre la réparation des brèches d'une petite dimension, le nettoyage ordinaire de la fosse et, en général, les travaux qui se font chaque année pour la conservation des fossés ; ils exigent souvent des réparations plus importantes.

Lorsqu'ils ne sont pas convenablement entretenus, il se forme ordinairement sur le terrier ou talus, des brèches d'une grande dimension, la terre en s'éroulant, obstrue la fosse et le fossé ne forme plus une défense suffisante ; il faut alors le reprendre presque en entier.

L'opération qu'on lui fait dans ce cas, prend le nom de recalage ; elle est presque toujours à la charge du colon ou fermier, parce qu'il y a présomption que c'est par suite de sa négligence qu'elle est devenue nécessaire.

Le recalage se fait pourtant aux frais du propriétaire à **Chaillé**.

Le curage n'est prescrit par l'usage, que dans des circonstances exceptionnelles ; lorsque, par exemple, la fosse est placée de manière à faciliter l'écoulement des eaux.

Fossés des marais

Le curage des fossés de marais de vieux bords à vifs fonds* est tantôt à la charge du propriétaire, tantôt à la charge du fermier. Dans le canton il n'y a aucun usage.

A **Chaillé**, la pêche des sangsues ne peut être pratiquée que lorsque celle du poisson est permise.

Abreuvoirs

Le colon ou fermier a la charge de l'entretien et du curage de ceux-ci, à **Chaillé-les-Marais**, seulement s'il les a à son entrée, trouvés en bon état.

Marais salants

A **Chaillé**, toutes les réparations d'entretien sont mises à la charge du saulnier qui exploite ordinairement à prix d'argent.

Le propriétaire est seulement tenu de rétablir à ses frais le marais salant quand il est usé et qu'il y a lieu de refaire le fonds. Les travaux, dans ce cas, se font en mai et juin.

Le saulnier doit inonder d'eau salée les marais dès qu'ils cessent de faire du sel.

Chemins d'exploitation et Passages

L'usage ne fixe point la largeur des chemins de servitude à **Chaillé**.

La largeur du passage à tout exercice est de 6 mètres.

La largeur du passage avec bestiaux est de 2 mètres.

Le passage à pieds ou avec civière doit avoir 1 mètre.

Terres détachées, borderies dites porte-à-cou

Les terres détachées sont celles qui sont affermées isolément ou avec une maison dont elles ne sont que l'accessoire ; si elles sont réunies à une maison et à des toits et, si, quoique d'une étendue peu importante, elles peuvent être considérées comme l'objet principal du bail, elle prennent le nom de "borderie".

Elles sont dites "borderies porte-à-cou" si le colon ou fermier ne peut y avoir ni charrue, ni charrette, mais seulement une ou deux vaches et du menu bétail ; dans le cas contraire, elles sont considérées comme borderies ordinaires.

Dans le cas d'un fermage annuel, le fermier ou colon jouit des pailles ou buailles, à **Chaillé-les-Marais**.

À suivre...

*Vieux bords à vifs fonds : expression consacrée des anciens règlements précisant les conditions et périodicité avec lesquelles doit être remplie l'obligation de curage des fossés.



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX PROFESSIONNELS



CAMPING DE L'ÎLE CARIOT DES NOUVEAUX GÉRANTS !

Depuis le 1^{er} septembre 2023, de nouveaux propriétaires sont arrivés avec leurs enfants. Sabrina et Arnaud vous accueilleront du 29 mars au 30 septembre 2024.

Sabrina et Arnaud ont respectivement 36 et 45 ans et viennent de Normandie où ils exerçaient l'une le métier d'infirmière libérale et l'autre celui de policier.

📍 Rue du 8 Mai / ☎ 02 51 56 75 27

✉ camping.ilecariot@gmail.com

🌐 camping-chaille-les-marais.com



CHATTERIE DES BRUYÈRES FÉLINES

ÉLEVAGE DE PERSAN, EXOTIC
SHORTHAIR ET RAGDOLL LOOF

- Éleveurs passionnés depuis plus de 10 ans, nos reproducteurs (tous champions) sont tous déclarés "Conformes à la race" par le LOOF et sont élevés dans le respect du bien-être animal. Nos chatons partent à jour de leurs vaccins, avec un pédigrée Loof, un certificat de bonne santé, un kit chaton et des tests (PKD, FIV et FELV) négatifs. Ils sont garantis pour certaines maladies.
- Service de toilettage pour tout type de chat de race
- Vente de cosmétiques et articles pour chat



Sur rendez-vous ☎ 06 26 46 38 42

✉ auroredavid94@yahoo.fr



"Je m'appelle Chloé CHAPITREAU et je suis PROTHÉSISTE ONGULAIRE, diplômée et passionnée. Avec un large choix de prestations, je serais ravie de sublimer vos mains à n'importe quelle période de l'année. Un moment de détente vous attend avec écoute et bienveillance ; n'hésitez pas à me contacter afin d'avoir plus de renseignements"

☎ 06 74 62 60 33



✉ nails.beautychloe@gmail.com



"Je m'appelle Bruno BLAQUE et je suis diplômé d'un Cap Entretien & Création des espaces verts (option gestion différenciée) ; passionné par mon métier, j'ai une dizaine d'années d'expérience ! Je suis également disponible pour des demandes urgentes : chute d'arbre ou branche dangereuse suite à des tempêtes ou à cause de vent fort..."

📍 à Aisne ☎ 07 52 94 17 56



✉ bruno85320@gmail.com

ATTENTION ! Que se soit sur ce bulletin municipal ou sur la page Facebook de la Commune, la Municipalité veut se faire le relais des nouvelles activités professionnelles installées sur la commune et/ou des nouveaux gérants de commerces existants. Cette communication n'est pas une publicité privilégiant une personne ou un commerce plutôt qu'un autre. Cette présentation sert simplement à informer les habitants des nouveautés professionnelles repérées sur notre territoire ; chacun peut nous transmettre un article s'il a une nouveauté à présenter, et ce, dans les délais impartis.



MW D&CO

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR & CONCIERGE

- Des conseils déco à la 3D, une décoration en harmonie avec votre image
- De la gestion à l'entretien de votre logement, une conciergerie adaptée à vos besoins.

☎ 06 61 18 16 99



✉ mwconciergeries@yahoo.com

✉ mwdeco@yahoo.com

🌐 www.mw-deco-conciergerie.com

INVESTYS *le seul* cabinet de courtage
dédié aux professionnels

Pierre BOIS

CONSEIL EN ENTREPRISE, FINANCEMENT ET
ASSURANCE DES PROFESSIONNELS

Que vous soyez porteur de projet débutant ou entrepreneur confirmé, prenez l'opportunité de réaliser un bilan approfondi de votre entreprise afin de bien préparer vos objectifs à venir. Ensemble, nous pourrions aborder plusieurs aspects essentiels :

- L'évaluation de la gestion de votre entreprise
- Les assurances professionnelles, la prévoyance, la garantie décennale...
- Les questions juridiques, fiscales et de financement pertinent à votre activité

☎ 06 23 40 93 35 ✉ pierre.investys@outlook.fr

🌐 investys-france.com



LA SUITE

RESTAURANT BISTRONOMIQUE

Depuis le 6 décembre, Séverine et Sébastien vous proposent une cuisine raffinée et novatrice qui célèbre la richesse des produits locaux et de saison, dans une ambiance accueillante, du mardi au dimanche pour déjeuner, et pour dîner du jeudi au samedi soir.

📍 21 Rue de l'An VI ☎ 02 28 14 52 28

✉ tablesebastien@gmail.com

🌐 restaurantlasuite-vendee.fr





OFFICE DE TOURISME Sud Vendée Littoral

DEMANDEZ VOS ACCÈS POUR PUBLIER VOTRE ÉVÉNEMENT :
info@sudvendeelittoral.com

VOTRE CONTACT POUR LA BILLETTERIE :
Aline ASCARD : a.ascard@sudvendeelittoral.com

Plus d'infos sur sudvendeelittoral.com/espace-pro/fiche-sit



Nous vous accueillons toute l'année dans les Offices de Tourisme de
L'Aiguillon-la-Presqu'île, Saint-Michel-en-l'Herm, Luçon, Mareuil-sur-Lay-Dissais et Chaillé-les-Marais.

et contactez-nous aussi...



PAR TELEPHONE

02 51 56 37 37



VIA FACEBOOK MESSENGER

SudVendeeLittoralTourisme



VIA NOTRE SITE INTERNET

www.sudvendeelittoral.com



Maison du
Maître de Dignes
Ecomusée

INCONTOURNABLE !

LES FÊTES DU FOUR !

LES MERCREDIS 17 JUILLET ET 7 AOÛT

Le four à bois sera allumé pour y faire cuire
le dîner : la spécialité à ne pas manquer est la
tarte aux fruits d'été ! L'après-midi est festive avec
des exposants, artisans, jeux en bois...

BIENVENUE À L'ECOMUSÉE

Vidéos, panneaux, photos, objets anciens, modules interactifs... vous permettront de tout comprendre sur le Marais poitevin en 1h de visite en autonomie, grâce à l'application gratuite Baludik.

INFO PRATIQUES

7, Rue de la Coupe du Rocher
85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS

02 51 56 77 30

info@mmd-maraispoitevin.fr

+ D'INFOS ET ANIMATIONS sur

www.maisondumaitrededignes.fr

OUVERT D'AVRIL À SEPTEMBRE

ENTRÉES : 5 € ou 3,50 € - Gratuit jusqu'à 18 ans.

Espace pique-nique sur place

Animaux non acceptés (sauf chien guide d'aveugle)

EN ÉTÉ, LE SITE S'ANIME

- Visites guidées avec guide en costume, ateliers pour enfants...
- Découvrez le programme des activités en vous inscrivant à notre Newsletter en allant sur notre site Internet : www.maisondumaitrededignes.fr

NOS ASSOCIATIONS



LE COMITÉ DE JUMELAGE DE CHAILLÉ-LES-MARAIS



CONTACT

Emmanuelle POINAS, secrétaire : 06 62 54 24 98

Boite aux lettres en Mairie

jumelagechaillelesmarais@outlook.com

LE BUREAU

Philippe LE MOREPrésident

Emmanuelle POINAS Secrétaire

Laurent JOUFFRAULT Trésorier

Moïra PIRIE-HAYTON Vice-présidente

Delphine POTIER,Secrétaire adjointe

Martin PIRIE-HAYTONTrésorier adjoint

QUI SOMMES-NOUS ?

- Le Comité de jumelage de Chaillé-les-Marais a été créé sous l'impulsion de la Municipalité, fin octobre 2023.
- Cette Association compte aujourd'hui 20 membres.

POUR QUOI FAIRE ?

- Un jumelage permet à deux ou plusieurs villes de partager des événements de tous ordres : sportifs, festifs, culturels, scolaires, etc.
- C'est l'occasion aussi, pour les populations des villes concernées de découvrir la culture et la façon de vivre de chacun. Les échanges de séjours, surtout à l'étranger pour les jeunes, facilitent la curiosité et la progression des connaissances en langues étrangères.
- Un jumelage avec une commune contribue aussi à sensibiliser les citoyens aux réalités européennes et au renforcement de la paix entre les pays dans le monde.
- Le comité de jumelage, association sous statuts conformes à la loi de 1901, a pour objectif de participer en 2024 avec la commune, à la recherche de la première ville jumelle.
- L'association aura la charge d'animer, d'organiser et de faire vivre toutes les actions nécessaires au jumelage et à sa pérennité.

- L'association aura aussi besoin de la coopération des associations de Chaillé-de-Marais ainsi que de tous les habitants pour la réussite de ce projet.
- Aujourd'hui plusieurs territoires sont étudiés : L'Ecosse, L'Irlande ou l'Espagne. L'équipe compare les avantages et les inconvénients de chaque option, avant de se concentrer sur un pays en particulier. Quelques déplacements de repérages seront envisagés afin de préciser la recherche. Ensuite viendront les premières visites afin de tester les affinités indispensables à un rapprochement durable de deux villages.
- Dans ses premiers pas, l'équipe chargée du projet fait appel à l'expérience des villes déjà jumelées afin de bien comprendre les rouages de cette démarche.



NOS ASSOCIATIONS



CHAPARDEUR D'ÉTOILES

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE À LA POÉSIE!

Son siège se situe au Sableau au domicile d'un de ses créateurs, mais son champ d'action s'étend au delà : en effet, outre la promotion des ouvrages et les spectacles de Gérard DÉZÈMERIE, elle permet de recevoir des artistes, d'organiser des événements liés à la littérature et à l'art en général.

QUE FAISONS-NOUS ?

- › Actuellement, vous pouvez assister aux soirées poésie (ou poésie-chants) dans la région sur scène ou chez l'habitant.

CONTACT

Chapardeur.etoiles@gmail.com ou netmela2@yahoo.fr



www.facebook.com/chapardeurdetoiles

06 89 20 81 88



- › L'association sera également présente dans les Salons du Livre, mais également sur scène avec le spectacle "Le Voyage de Théophile" de Gérard Dézèmerie, et lors des manifestations liées au Printemps des Poètes 2024.
- › En cours de programmation : ateliers de mise en voix de poésies dans les médiathèques, bibliothèques.
- › À votre disposition également pour des soirées poésie (ou poésie-chants) à domicile...



LES ZOZOS DU MARAIS

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE AU CABARET!

"Les ZOZOS DU MARAIS" est une association de cabaret amateur ouvert aux adultes et aux adolescents qui se réunit tous les vendredis à 20h30, à la salle des associations de Chaillé les Marais.

Si cette activité qui ne manque pas d'humour vous intéresse, l'équipe vous accueillera avec un grand plaisir.

QUE FAISONS-NOUS ?

- › Un repas-spectacle, co-organisé avec L'Étoile des Arts, pour la **FÊTE DE LA CITROUILLE le 31 octobre** : une centaine d'enfants est allé tirer les sonnettes avant de revenir à la salle du Pré Vert, pour un goûter offert par les Zozos du Marais.

Après un passage dans "Le couloir de l'horreur", les hôtes du "Banquet du diable" ont pu découvrir leurs tables décorées de circonstance, avec notamment des créations des résidents de l'EHPAD Les Pictons.

La soirée s'est terminée avec le spectacle de cabaret amateur plein d'humour et de dérision, concocté spécialement par les Zozos du Marais.

C'est sûr ! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour une nouvelle "Grand-messe" de la franche rigolade décalée.

CONTACT

Yves GAGNIER06 06 53 86 73

- ➔ Tous les vendredis à 20h30, à la salle des associations



› CRÉATION D'UN NOUVEAU SPECTACLE !

L'avantage de la formule cabaret est de pouvoir intégrer des numéros très divers comme : des chansons, des sketches, mais aussi de la danse, de la magie, des clowns etc. Vos idées sont les bienvenues !

- › **APPEL** : Nous recherchons des personnes pour nous aider dans les coulisses ou à la technique, ainsi que des "petites mains" pour arranger nos costumes et nos décors. Donc ne soyez pas timides et venez pousser la porte de la salle des associations le vendredi soir.

Bonne humeur garantie !



NOS ASSOCIATIONS

DANSEA



CONTACT

Linda JOUSSELIN LAMOUREUX06 83 79 60 01
professeur et chorégraphe diplômée d'Etat

➔ Tous les lundis de 17h à 18h la salle Pré Vert

NOUVEAU

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE À LA DANSE !

Si tu as entre 4 et 7 ans, que tu sois un garçon ou une fille, et que la danse classique t'intéresse, l'association DANSEA t'accueillera les lundis à partir du 8 janvier 2024 salle Pré Vert à Chaillé Les Marais de 17h à 18h.



L'ÉTOILE DES ARTS

CONTACT

Présidente, Nathy SENNHENN-AUBOIN ...07 82 81 47 89



letoiledesarts@gmail.com

2023 NOUS A OFFERT DE JOLIS MOMENTS PARTAGÉS...

...voilà maintenant 12 ans que vous nous suivez...

- ➔ Le 26 MARS, L'Étoile des Arts a organisé le "PRINTEMPS DES ÉTOILES" où Artistes et Artisans créateurs ont présenté leur savoir-faire. L'émotion était au rendez-vous avec les créations réalisées pour le concours dont le thème était : "Au pays de l'enfance".
- ➔ Cet été, nous étions aux marchés d'été pour vous proposer des maquillages festifs.
- ➔ LE 31 OCTOBRE, une centaine de personnes, avec le Centre de loisirs, a défilé dans les rues de Chaillé les Marais, tous déguisés en sorcières, citrouilles et autres monstres... pour lancer des sorts à ceux qui ne leur offraient pas de gourmandise !

La fête "HAPPY HALLOWEEN" a eu un franc succès, avec le soir venu, la prestation des Zozos du Marais qui ont organisé un dîner spectacle.

- ➔ LE 3 DÉCEMBRE, c'est dans une ambiance chaleureuse et festive que nous nous sommes retrouvés avec L'Acrylique du Marais au MARCHÉ DE NOËL qui a fait salle comble !
- ➔ De plus, nous sommes allés à la rencontre des résidents à l'EHPAD des Pictons pour réaliser des massages et du yoga-chaise.

Rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures !

En attendant, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux.



NOS ASSOCIATIONS

LES PETITES MAINS DU SABLEAU

CONTACT

Carole DEPRAETÈRE06 24 86 29 84
lespetitemains85@yahoo.com

→ Tous les lundis de 14h à 17 h, salle municipale du Sableau



UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE AUX LOISIRS CRÉATIFS !

Vous aimez bricoler ? Les loisirs créatifs vous tentent, mais vous pensez que vous ne savez rien faire ? Nous vous prouverons le contraire... A l'inverse, vous aimez les loisirs créatifs et vous avez déjà une expérience ?

Nous serons heureuses de vous accueillir pour échanger nos savoirs et passions, les uns apportant aux autres, dévoilant les conseils et astuces...

Alors, si couture, serviettage, cartonnage, scrapbooking, macramé, moulages, mosaïque... vous tentent, l'atelier fonctionne comme une "auberge espagnole", on y trouve ce qu'on y apporte.

C'est aussi la possibilité de découvrir de nouvelles techniques pour tous les niveaux dans une ambiance détendue et amicale.

En décembre, nous avons fait une expo-vente dont le profit permet de racheter les consommables car la cotisation n'est que de 10 €/an. La récup a du bon...

AU REVOIR MARTINE !

L'année 2022-2023 s'est terminée en beauté avec 103 licenciés et une fête organisée pour le départ en retraite de Martine MEUNIER, animatrice depuis plus de 30 ans au sein de l'association !

Pour la remercier de son professionnalisme, son dynamisme, la qualité de ses cours et sa bonne humeur, un vin d'honneur offert par l'association, suivi d'un pique-nique partagé étaient organisés en son honneur le jeudi 29 JUIN, avec la présence du groupe Just Line Dance de Ste Gemme la Plaine. Un moment sous le signe de la bonne humeur, de l'émotion et du partage...



DES NOUVEAUX !

- Désormais, 2 animateurs sportifs de qualité, diplômés et motivés, **SIMON ET LAURY**, assurent les cours de gym et de Pilates.



SIMON, formé au style salle de sport, jeune diplômé du mois de juin 2023, assure les cours de gym avec rythme et dynamisme.



GYM J'VAIS

CONTACT

Présidente, Laurence FARDIN 06 80 84 52 59
gymjvais@gmail.com

ACTIVITÉS POUR TOUS

inscriptions possibles toute l'année
(tarif dégressif à partir de Janvier)



Suivez-nous sur notre page Facebook "Gym J'Vais" ou scanner le QR Code pour toutes informations



LAURY, formé en Naturopathie, nutrition et coaching sportif, assure les cours de gym et Pilates sur un ton plus calme mais tout aussi efficace.

Grâce aux 2 styles différents abordés par Simon et Laury, mesdames et messieurs, il y a certainement un cours pour vous !

- Grâce à ce renouveau et à des tarifs abordables, l'association comptabilisait début novembre, une centaine d'adhérents. Malgré la conjoncture, l'association a souhaité maintenir ses tarifs Pilates (autour de 2€ le cours) et n'a augmenté que de 3€ la licence gym afin de rester accessible à tous.
- En octobre, l'association a participé à la Marche de la Joséphine sur Chaillé-les-Marais et des réflexions sont menées pour de futurs projets...

LA LYRE CHAILLEZAISE



CONTACT

Président, François AUTIN02 51 56 72 92

EN 2023

- La société de musique de Chaillé-les-Marais La Lyre chaillezaise a continué ses activités tout au long de l'année 2023, avec : un concert en juin à Nalliers et un autre le 10 décembre à Chaillé, sans oublier sa participation aux cérémonies officielles.
- Le Marché d'été en partenariat avec l'association Les Zozos du Marais a permis d'apporter un substantiel bénéfice qui va être réinvesti dans l'entretien ou la réparation d'instruments.
- A noter pour cette rentrée, l'arrivée de 2 nouveaux musiciens : Rébecca GUILLOTEAU au saxo alto et Alexandre COENEN à la trompette, tous deux nouveaux habitants de Chaillé-les-Marais.

LES EFFECTIFS

Ils se montent cette année, à 17 musiciens :

- FlûteBénédicte KUSS
- ClarinettesAnnie ALLARA, François AUTIN, Patrick AUTIN, Isabelle MORIN, Sara MORIN
- Saxo altoRébecca GUILLOTEAU
- Saxo ténorPhilippe SÉGUINOT
- Trompettes Alexandre COENEN, Gilles MARTINEAU, Maxence ROGER, Tiffany ROULIC
- Clairon..... Paul GIRARD
- Basse.....Gérard DAVID
- PercussionnistesGilbert LAFONT (cymbales), Zoé MORIN(timbales et batterie), Sylvère VALAT (accessoires divers et tambour).

TRAVAUX

La Municipalité a continué de rénover les locaux par l'installation d'une rampe amovible permettant l'accès d'une salle à l'autre pour les personnes à mobilité réduite, par la mise en place de nouveaux convecteurs de chauffage et la pose de rideaux opaques.



Les membres de l'harmonie et de l'école de musique intercommunale remercient chaleureusement la Municipalité pour cette initiative.

REJOIGNEZ-NOUS !?

Si vous pratiquez ou avez déjà pratiqué un instrument à vent ou à percussion et que vous souhaitez jouer dans un groupe, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, c'est gratuit!

Pour cela, contactez-nous au 06 36 81 25 79 ou renseignez vous auprès du secrétariat de la mairie qui vous fournira les coordonnées d'un responsable de l'association.



CONTACT

44 rue du 11 Novembre.....02 51 56 78 78

www.theatrejeanbaptiste.fr

www.cc-sudvendee littoral.fr

LE THÉÂTRE JEAN-BAPTISTE, C'EST :

- Une salle intérieure de 75 places
- Un théâtre de verdure extérieur de 300 places
- Une salle d'exposition
- Des lieux adaptés aux animations artistiques...



OUVRIR LES ARTS ET LA CULTURE À TOUS

- ⇒ Un lieu "inspirant" de culture : Le théâtre Le Jean-Baptiste est un lieu intercommunal (CCSVL), enraciné en milieu rural depuis plus de 30 ans...
- ⇒ Différents domaines artistiques s'y croisent : le Théâtre, la Musique, la Danse, la Chanson, la Peinture, la Sculpture, les Arts plastiques, la Lecture publique, le Chant choral. C'est un lieu propice à la création pour des résidences, chaleureux par son accueil pour des prestations au plus près de publics de toutes générations. Beaucoup d'artistes le convoitent et aiment venir y travailler.
- ⇒ Les écoles sont également accueillies pour une diffusion Jeunesse. Un lien se fait aussi avec les maisons de retraite.
- ⇒ Différents ateliers de pratique artistique, gérés par l'association, fonctionnent la semaine ou en stage : Théâtre adultes, Théâtre enfants, Arts plastiques, Lecture, Chorale, et peuvent vous accueillir pour "affûter vos talents".
- ⇒ Des conférences sur des sujets sociétaux peuvent nourrir débats et questionnement.
- ⇒ Une programmation annuelle, faite en relation avec la Communauté de communes, permet de présenter au public des spectacles de qualité où Créativité, Partage, Emotions, Emerveillement sont des atouts indiscutables.
- ⇒ Sans oublier l'Été festif avec une ou deux prestations au théâtre de verdure (250 places) et une participation, avec la chorale, aux marchés d'été et manifestations municipales.
- ⇒ N'hésitez pas à en pousser la porte et consulter notre site et les livrets de programmation pour en suivre l'actualité.

A très bientôt...



PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS EN 2023 :

- Le premier est la réitération de "L'Anguille ou la Cuisse", initiée l'année dernière. L'idée, encore une fois, a été de proposer un évènement chaleureux autour d'un menu composé de produits locaux de qualité.
- Le comité des fêtes a clôturé la saison des Marchés d'été, le mardi 29 Août.
- Lors de notre dernière manifestation de l'année, nous avons pu épauler le Foyer des jeunes lors de sa journée "Caisse à savons" du 2 septembre au côté de l'APE.

Forts de notre dynamique, nous vous proposons différentes animations pour la prochaine année. Nous souhaitons à la fois continuer dans notre lancée et proposer des choses nouvelles !



À NOTER SUR VOTRE AGENDA 2024 :

- Nous proposons tout d'abord une "Soirée des Îles" le **27 Avril**. Nous organiserons une soirée à la salle du Pré Vert, sur le thème des îles et de la culture créole.
- Le **22 Juin**, nous serons de nouveau aux côtés des jeunes de Chaillé-les-Marais pour la journée "Caisse à savons", nous tiendrons le stand snacking et restauration. Nous vous invitons à finir cette journée en vous conviant à la **Fête de la musique**.
- Et enfin, nous participerons aux **festivités du 13 Juillet** aux côtés de la Municipalité.

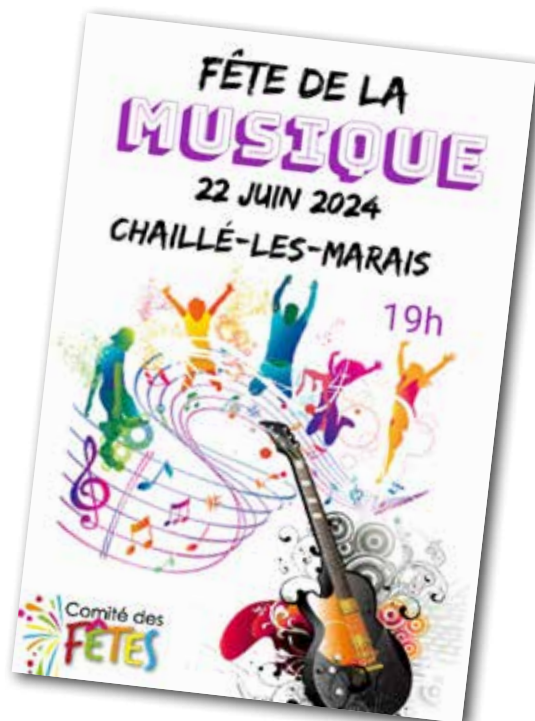
Nous comptons sur vous, Chaillezaises et Chaillezais ! Nous remercions l'ensemble des bénévoles sans qui rien de tout cela ne serait possible.



CONTACT

06 23 26 32 61

cdf.chaillelesmarais85450@laposte.net



NOS ASSOCIATIONS

LUNA GAÏA



QUI SOMMES-NOUS ?

- Créée en 2019, Luna Gaïa est une association Loi 1901, qui a pour objectifs de gérer, fédérer, développer, promouvoir et animer toutes manifestations et activités en lien à l'écologie, l'environnement et l'épanouissement de la famille.
- Luna Gaïa réunit les citoyens, artisans, collectivités, entreprises, associations et agriculteurs pour une mutualisation de projets, qu'ils soient économiques ou non et valorise les initiatives locales.

QUE FAISONS-NOUS ?

- Luna Gaïa agit pour développer l'attractivité locale responsable et éthique, pour promouvoir les savoir-faire et les pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes.
- Portée par des valeurs communes d'échange, de créativité, de solidarité et de liens avec le monde vivant, elle transmet dans les domaines de : **l'Agro écologie, la Permaculture, l'Alimentation saine, l'Expression Artistique en communion avec la nature, les Arts Corporels Énergétiques.**
- Elle promeut également des savoir-faire essentiels tels que la **Santé naturelle, la Cuisine sauvage.**
- Dans le but de favoriser l'information du citoyen et de sensibiliser la société dans son ensemble à la prise en compte de la nature, Luna Gaïa vous propose des **animations locales sur diverses thématiques liées aux enjeux environnementaux de notre siècle tels que les écogestes du quotidien, la santé et le bien-être !**
- **Matinée Bien-être du 18 novembre 2023** : 5 couples ont participé à l'atelier yoga duo et 4 personnes ont pu profiter de l'atelier massage assis. Un grand merci à tous les participant.e.s pour leur belle énergie !

LES ANIMATIONS DE L'ANNÉE :

- Ateliers hebdomadaires de **YOGA** : 4h/semaine dispensées par Thiphaine et Sabasana, nos professeures de Yoga certifiées.
- Ateliers mensuels de "**YOGA DU RIRE**" : un mardi /mois
- Ateliers ponctuels : création d'une Grainothèque, Land'art, jardinage Biologique, découverte de la Biodiversité, ateliers Nature enfants, ciné-débat, initiation au massage, atelier "Zéro déchet".

DATES À RETENIR :

- **MATINÉE BIEN-ÊTRE** (2^e édition) : ateliers yoga détox, jardinage et atelier Zéro déchets, le 23 mars 2024, Salle du Sableau.
- **JOURNÉE NATURE ET CINÉ DÉBAT** : 19 octobre 2024, Salle du Pré Vert.

L'association compte déjà 40 adhérents !

Si les valeurs de LUNA GAÏA éveillent ou suscitent en vous de l'intérêt, N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE !



CONTACTS

Diane MARCELLINO, Présidente

06 49 87 50 39

asso.lunagaia@gmail.com



L'ASSOCIATION LUNA GAÏA VOUS PROPOSE DES

ATELIERS "YOGA DU RIRE"

Pour retrouver votre rire d'enfant!

Chailé les Marais - Salle du Sableau
de 20h à 21h

Mardi 28 nov 2023
Mardi 19 déc 2023
Mardi 23 janv 2024
Mardi 13 février 2024
Mardi 12 mars 2024
Mardi 9 avr 2024
Mardi 14 mai 2024
Mardi 11 juin 2024

TARIFS par séance
Possibilité d'adhérer à l'association pour bénéficier de tarifs réduits le jour même et pour les ateliers 2023-2024
5 € pour les adhérents
8 € pour les non adhérents

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS 06 14 73 02 33

©2023, on peut jouer tout le reste de sa vie.

NOS ASSOCIATIONS

LE GARDON VENDÉEN ET LE MARTIN PÊCHEUR

PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS ONT EU LIEU EN 2023

en partenariat avec l'association du MARTIN PÊCHEUR (composée de 4 licenciés) :

- 25 juin : vide-grenier au Sableau
- Le 13 juillet à Chaillé et le 14 juillet à l'étang du Sableau, aux côtés de la Municipalité
- Championnat de Vendée au Canal des Cinq Abbés
- 3 compétitions Trophée des Marais et une autre compétition des Marais à Ste-Radégonde-des-Noyers
- 3 lâchers de truites au Langon



A VOS AGENDAS 2024 !

- En FÉVRIER : Assemblée Générale, salle du Sableau
- 3 compétitions Trophée des Marais à Ste-Radégonde-des-Noyers
- Plusieurs lâchers de truites à l'étang du Langon, et peut-être à l'étang du Sableau (à confirmer).
- Un concours de pêche "au coup" avec pique-nique au canal de la Baisse à Vouillé-les-Marais.
- 2^e trimestrevide-grenier au Sableau
- 4^e trimestreloto



CONTACTS



section-concours-du-gardon-vendeen

Président, Bernard MERIOT02 51 56 76 47

Secrétaire, Martine SÉNÉCAL06 70 04 17 02



CONTACT

Président, Jean-Claude NORIGEON

06 69 39 48 40




**INITIATION
BASKETBALL**

**CHAILLÉ LES
MARAIS**

06.79.02.97.37

Chaque vendredi soir, à la salle Omnisport de Chaillé-les-Marais :

- De 18h à 19h pour les enfants
- De 19h à 20h15 pour les ados / adultes

INITIATION AU BASKETBALL !

Que tu sois passionné par ce sport ou simplement curieux de le découvrir, n'hésite plus et rejoins-nous !

Ici, les séances sont un peu différentes de celles pratiquées en club :

- Séances gratuites et ouvertes à tous (Chaillezais ou non) !
- il ne s'agit que d'initiation, on axe davantage sur des exercices ludiques pour apprendre les bases et vous donner envie de continuer, mais surtout pour passer un agréable moment dans le respect et la bonne humeur...

À très bientôt.

Sékou et Justine

NOS ASSOCIATIONS



FC2 SUD VENDÉE

L'année 2023 a une fois encore été riche pour le FC2 Sud Vendée ! Que ce soit d'un point de vue économique ou culturel, le club du FC2 Sud Vendée continue de participer activement au développement du Sud Vendée.

QUELQUES CHIFFRES

- Cette année, le nombre de licenciés au club de football du FC2 Sud Vendée continue d'augmenter en passant de 370 (au 31 janvier 2023) à 420 licenciés (Prévision au 31 janvier 2024).
- Pour l'année à venir, le FC2 Sud Vendée a diminué sa masse salariale passant de 12 salariés à 5 éducateurs, animateurs...
- Nous sommes heureux de compter sur plus de 70 bénévoles et d'être soutenus par l'ensemble de nos partenaires publics et privés (+ de 100 partenaires au total !).

LE SPORTIF

- Pour son retour dans l'élite départementale, notre équipe fanion (foot herbe) s'est largement maintenue et a également pu jouer un match de gala en 1/16^{es} de finale de Coupe des Pays de la Loire face à La Roche VF (National 3). Notre équipe fanion (futsal) s'est également largement maintenue au second niveau régional (R2), et a également performé en coupe avec là encore un match de gala face à une équipe de D2 (2^e division nationale) futsal : Garges Djibson.
- Chez nos jeunes, nous sommes heureux de pouvoir compter cette saison encore sur une équipe U17 (D1), catégorie présente au club depuis l'année dernière seulement (après plusieurs années d'absence). Nos U15 et nos U13 évoluent également au plus haut niveau départemental (D1) lors de la première phase de cette saison. Nous pouvons aussi compter sur nos équipes féminines, des U11 jusqu'aux seniors.
- Afin de permettre à l'ensemble de nos jeunes de pouvoir s'entraîner, des navettes ont été mises en place le mercredi et le vendredi, ce qui permet de soulager de nombreux parents !

L'EXTRA-SPORTIF

Tout au long de l'année, de nombreuses interventions ont été mises en place par le biais de nos salariés : accueil collectif de mineurs, interventions dans les écoles (pauses méridiennes),

LE CLUB DE FOOT FC2 SUD VENDÉE



CONTACTS RESPONSABLES

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Seniors : Hervé DEVANNE | 06 02 03 47 09 |
| Féminines : Yohan COUE | 06 28 77 59 88 |
| Ecole de Foot : Emilien ORVEAU | 06 71 57 97 71 |
| Futsal : Maxime VALETTE | 06 72 80 14 00 |
| Loisirs : Yohan COUE | 06 28 77 59 88 |

www.fc2sudvendee.fr

interventions dans les EHPAD du secteur, interventions au sein de la Maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte, camps de vacances... Nous espérons pouvoir réitérer l'ensemble de ces interventions en 2024.

LES MANIFESTATIONS

- FC2 Sud Vendée a été présent sur plusieurs manifestations notamment en tenant les buvettes au marché d'été de Chaillé-les-Marais, au spectacle Son & Lumière du Sableau, au forum des associations à l'Île d'Elle... Nous reconduirons notre présence cette année.
- Cette année encore, le FC2 Sud Vendée a organisé plusieurs manifestations : tournoi de palets, tournoi U15, organisation du premier "Festi Bière" à Chaillé-les-Marais, organisation des premiers marchés nocturnes à l'Île d'Elle, traditionnelle soirée Fruits de mer...

Le FC2 Sud Vendée continuera tout au long de cette année à participer au développement de notre territoire en intervenant au sein de multiples organismes, en organisant des manifestations, tout en participant à la vie sociale et sportive de nos communes.

Parents, amis, partenaires... N'hésitez pas à rejoindre notre grande famille du FC2 Sud Vendée. Nous serons ravis de vous compter parmi nous !



NOS ASSOCIATIONS



JUDO CLUB CHAILLEZAIS

SPORT D'ÉQUILIBRE, SPORT ÉDUCATIF, SPORT DE DÉFENSE...

Le judo est adapté à toutes les tranches d'âge.

Véritable sport éducatif, il permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser

LE JUDO POUR LES ENFANTS : S'AFFIRMER, SE DÉCOUVRIR, SE FAIRE DES AMIS

"Au centre du tapis, le professeur... respecté et aimé.... Il encourage les plus timides... il cadre le groupe avec une calme fermeté... Nouer sa ceinture, bien croiser son judogi, saluer ses partenaires, chuter sans se faire mal... Des apprentissages de base qui resteront utiles toute la vie.

Le judo, c'est joyeux ! Par le jeu, on devient plus fort et plus adroit, on améliore son équilibre seul et à deux, en apprenant à balayer et à faucher, à tomber et à projeter. L'énergie peut s'exprimer, on sait la canaliser. C'est la meilleure formation physique et mentale.

On se sent comme un super-héros avec sa tenue spéciale, on apprend aussi les responsabilités qui vont avec..."

LE TAÏSO

Grace à des exercices variés et adaptés aux capacités et aux progrès de chacun, il vous permet d'être plus en forme, de meilleure humeur, car la tête dépend du corps. Gagnez en mobilité, lâchez prise, apprenez à respirer grâce au Taïso.

Améliorer l'endurance cardio-respiratoire, la forme musculaire et l'état osseux, réduire le stress, par ses situations variées, adaptées, progressives, pouvant être ludiques, artistiques, organisées seul, à 2 ou en groupe, le taïso offre de nombreuses possibilités pour promouvoir la santé et le bien-être et lutter contre la sédentarité. Se sentir mieux pour vivre mieux.

Équilibrer le corps et l'esprit face au vieillissement, se recentrer et améliorer sa motricité, en un mot rester, en mouvement... Le taïso est idéal pour garder la maîtrise de son corps et même regagner en qualité musculaire et maintenir les bons équilibres hormonaux.

CONTACT

JUDO CLUB CHAILLEZAIS

1 bis, Rue du 8 Mai 1945 (salle du Dojo)

M. TRICHET, Président 06 88 55 13 30

Jean-Louis PETE, Professeur 06 11 58 55 83

judoclubchaillelesmarais@gmail.com

SUR PLACE, AUX HEURES DE COURS :

Lundi à partir de 16h30

Mercredi à partir de 17h15

Vendredi à partir de 10h30

Samedi à partir de 10h



[fr-frfacebook.com/judoclubchaillezaïs/](https://fr-fr.facebook.com/judoclubchaillezaïs/)



LA SAISON 2023 : DIFFÉRENTS TEMPS FORTS !

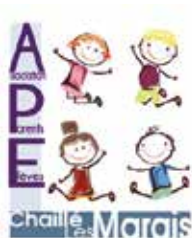
- La Coupe du Marais a permis aux judokas de Chaillé et des clubs environnants de se rencontrer lors d'un tournoi, le 1er avril
- Participation de Gabriel FARCI à la Coupe de France Minimes, en Individuel et en équipe
- Sortie de fin d'année au Château des Aventuriers
- Pour la 2^e année, un séjour sportif à Arette, dans les Pyrénées a été proposé aux 8 jeunes de 12 à 17 ans : judo, randonnées, escalade, canyoning...
- Le Club a également tenu la buvette au Marché d'été du 8 Août
- Loto de l'Avent, le dimanche 10 décembre.



La COUPE DU MARAIS 2024 se déroulera
le samedi 6 avril 2024 !

UN GRAND MERCI aux bénévoles,
membres du comité, parents et licenciés





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

CONTACT

Noëla L'HOTELLIER, présidente06 30 66 35 77

ape.chaillelesmarais@orange.fr



www.facebook.com/groups/351492252000903

QUI SOMMES-NOUS ?

L'APE c'est une équipe de parents motivés vouée à collecter des fonds lors des différentes manifestations tout au long de l'année, et à fédérer les familles autour de ces événements. Les bénéfices permettent d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants : voyages et visites scolaires entre autres.

2023 : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE !

- Nouveaux bénévoles + record d'événements organisés + record de participation des parents + record de ventes + record de dons ! En effet, l'APE a pu participer aux projets scolaires (voyages, sorties, abonnements, dons par classe, etc.) à hauteur de plus de 8000€ !
- Un tel succès ne peut exister que grâce à l'engagement incroyable des bénévoles de l'association, leur dévouement, leur énergie et surtout leur bonne humeur.
- Leurs idées ont permis, cette année, la mise en place de nouvelles manifestations : premier lâcher de truites à l'Étang du Sableau, vente de plants bio, collecte de livres d'occasion, participation de l'APE à la première course de caisses à savon de Chaillé, dont les profits ont été entièrement reversés au "Monde Des Jeunes".

- Les événements "traditionnels": la vente de jus de pomme (record de 1500 bouteilles), le Marché de Noël, la soirée pizza de février, la fameuse St Patrick pour laquelle l'association a engagé 2 groupes incroyables et décidé de proposer des bières locales, l'Opération "P'tit déj" en juin et la Kermesse de fin d'année, pour laquelle l'APE a organisé une tombola incroyable et renouvelé ses jeux. Enfin, l'APE a été présente tous les mardis soirs, lors des Marchés d'été au stand de crêpes, bonbons, etc.
- L'APE a également participé à la réfection de la peinture du restaurant scolaire en août, en partenariat avec la Municipalité.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL

- Organisé par l'APE à la salle du Pré Vert, les élèves ont pu retrouver le Père Noël avec son panier plein de papillotes, ils ont aussi profité d'un goûter et ont assisté au spectacle de magie Eurekadabra !
- Pour la première fois, chaque enfant a également reçu en 2023 un livre neuf et un Père-Noël en chocolat !
- Des stands de vin chaud, bières de Noël, clémentines, brioches, décorations de Noël, livres et jus de pommes ont aussi permis aux enfants et à leurs familles de profiter d'un beau moment. Les sourires et les remerciements de tous sont une belle récompense pour le travail des bénévoles de l'APE.



TOURISME ANIMATION CULTURELLE EN SUD-VENDÉE

**NOTRE OBJECTIF**

L'association Tourisme Animation Culturelle en Sud Vendée conserve comme objectif de faire découvrir notre culture et nos espaces naturels par différents événements permettant de valoriser notre lieu de vie.

En cette année des Jeux Olympiques en France : à vos marques ! Prêts ? 3, 2, 1 : partons pour les animations 2024 !

**A VOS AGENDAS 2024 !**

- ▶ Retrouvons-nous pour une découverte des Mizottes, soirée qui se clôture par le partage d'une éclade de moules au coucher du soleil : "Un soir d'été sur la baie" les 18 juillet et 14 août.
- ▶ Pour découvrir les lieux insolites et historiques de notre patrimoine local, rendez-vous :
 - à la Forge de La Taillée le 12 juillet et 9 août
 - Au Gouffre de l'Île d'Elle les 26 juillet et 21 août
- ▶ "Un soir à la Hutte" : l'aventure humaine continue, le Son & Lumière sur l'étang du Sableau est programmé autour du week-end du 3-4 août !
- ▶ La "Crèche vivante" : dans un lieu atypique, préparez-vous à l'ambiance de Noël... un beau moment de partage les 21 et 22 décembre au Sableau.
- ▶ Nouveauté 2024 en construction : "Aurore musicale sur le toit du marais", nous vous inviterons à partager un moment atypique et exceptionnel aux premières lueurs du jour... Plus d'infos à suivre sur nos réseaux !

Visite de la forge

**CONTACT**

contact@tac-sv.fr

Jean-Guy BLUTEAU, Président06 61 49 70 86

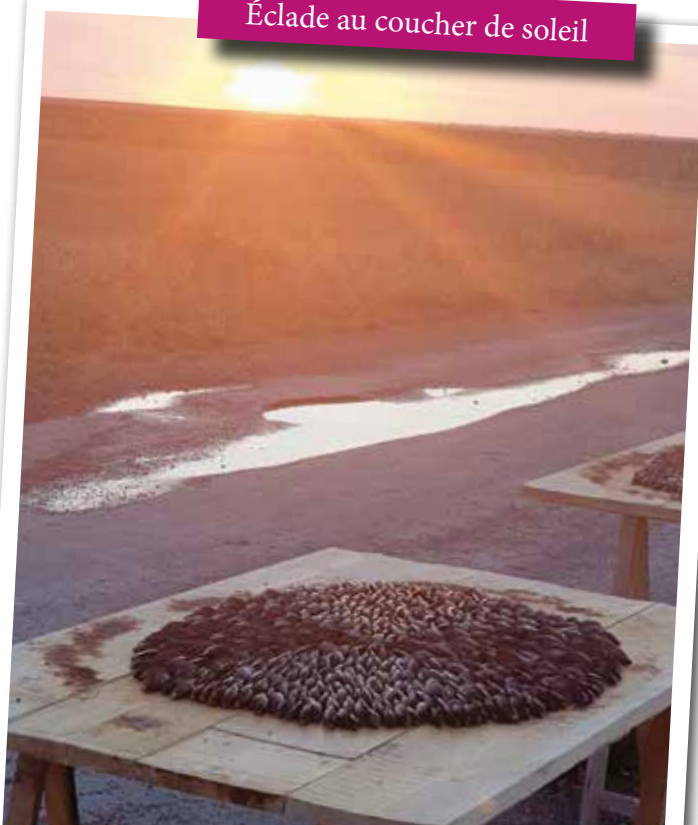
Aline MURS, Secrétaire.....02 51 56 78 24

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernadette SERVANT Vice Présidente
 Patrice MATHIEUTrésorier
 Dominique ALAITRU Budget
 Gwenaëlle MASSONNEAU Sponsors
 Danielle GRENAILLEIntendance
 Françoise DESMET.....Intendance
 Hubert TEXIERMatériel et Technique
 Francis BELOT.....Matériel et Technique
 Simon BLUTEAU Mise en scène et Technique
 Caroline PILLON Réseaux sociaux et Internet
 Isabelle ROGER Communication



Éclade au coucher de soleil



LE CLUB DU 3^e AGE LE FIL D'ARGENT

Le club compte 116 adhérents et déplore 2 décès : Mme GAUME Simone de AISNE, décédée à l'EHPAD le 19 juin à 99 ans, et Mme THOMAS Odette de Chaillé, décédée à l'EHPAD, le 30 août, à l'âge de 98 ans.

MERCI ODETTE ! Adhérente au club durant 37 ans, bénévole pendant 30 ans, en tant que secrétaire, trésorière et dans le CA même en maison de retraite ! Elle voulait connaître nos projets et demandait des nouvelles des adhérents...

EN 2023, NOUS AVONS RÉALISÉS :

- 3 concours de belote salle du Pré vert
- 3 mini concours de belote, entre adhérents.
- Le 20 avril : un déjeuner dansant avec Aunis-Traiteur, animé par Cathy JOUBERT et Luc, accordéoniste et chanteur, à la Salle du Pré vert.
- Après-midi au bowling : cette activité plaît beaucoup, de 63 à 93 ans !
- 2 échanges avec la MARPA de Moreilles.
- Le 29 juin : 52 personnes étaient rassemblées pour un pique-nique à l'étang du Sableau.
- Le 9 mai : un déjeuner-spectacle à l'auberge du Poucton au Fenouiller, avec la noce maraîchine des années 20, le menu, les costumes, danses, musique, chants qui

CONTACT

Christiane MASSIOT 02 51 56 29 32

Adhésion pour l'année 10 €

étaient de coutumes lors des épousailles dans le marais.

- En août, sortie à Pornic pour 50 personnes : le matin, balade en petit train, puis déjeuner au restaurant du château. Et à bord de l'Évasion III, sortie en mer pour apprécier la côte de Jade, la côte rocheuse entrecoupée de criques de sable...
- En Novembre : déjeuner-spectacle "Sous le soleil du Mexique" à Aiffres avec 30 artistes (danseurs, musiciens, chanteuse et un ténor).
- Du 20 au 27 octobre, 8 jours d'échappée belle sur la riviera : Ste-Maxime, Saint-Tropez, Cannes, Grasses, Port-Grimaud, Carcassonne et le canal du midi sous un beau soleil...

EN 2024 CE SERA :

- Bowling, repas dansant, 3 concours de belote, mini concours de belote et le pique-nique.
- Un voyage de 6 jours sur la Costa Daurada et Salou, du 1^{er} au 6 juin.
- 3 autres sorties restent à définir.

Venez nous rejoindre pour rompre votre solitude...

Bonne et heureuse année pour 2024 !





NOUS AGISSONS AVEC LES PERSONNES EN PRÉCARITÉ

LE SECOURS CATHOLIQUE "CARITAS FRANCE" œuvre pour que chacun ait une place dans la société. L'association agit avec les personnes en situation de précarité pour que leur valeur et leur dignité soient reconnues par tous.

EN VENDÉE : 2166 bénévoles sont répartis dans 32 équipes locales, présents dans 41 lieux d'accueil, pour soutenir plus de 10400 personnes.

SUR LE SECTEUR DE CHAILLÉ LES MARAIS :

- Nous sommes la seule œuvre caritative. Nos bénéficiaires sont domiciliés dans les communes de Chaillé, Champagné, le Gué, l'Île d'Elle, Moreilles, Puyravault, la Taillée, Ste Radegonde et Vouillé.
- **POUR OBTENIR DE LAIDE :** les personnes dans le besoin se rapprochent des assistantes sociales, qui étudient leur situation et jugent s'il y a lieu, de nous les orienter.
- **NOUS PROPOSONS :** des aides alimentaires d'urgence, d'autres ponctuelles, des aides financières...
- **CHAQUE DEMANDE** se concrétise par une rencontre, une étude très précise des revenus et des charges.

NOTRE BOUTIQUE SOLIDAIRE

- Grâce à ses boutiques solidaires, le Secours Catholique contribue à une **ÉCONOMIE SOCIALE**, dans une société de partage.
- Notre boutique solidaire est un lieu de rencontre convivial **OUVERT À TOUS !** On peut s'y poser autour d'un café, ou pour partager un gâteau.
- Les vêtements (propres et en bon état) sont déposés par les particuliers les jours de vente (mercredi et vendredi) et triés et installés par taille. Finie l'idée d'un "vestiaire rétro !" : **Osez pousser la porte de notre boutique !** Vos achats serviront à financer des actions auprès des plus démunis. L'achat de vêtements de seconde main est aussi **UN ACTE CITOYEN**, contribuant à **protéger notre planète et réduire la surconsommation**.
- Les vêtements invendus sont distribués dans d'autres boutiques du réseau du Secours Catholique.
- **N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS REJOINDRE**, pour trier le linge, ou pour assurer les permanences de la boutique, dans la bonne humeur.
- **ATTENTION !** Notre conteneur n'est pas destiné à recevoir des déchets ! Nous acceptons les vêtements propres et en bon état. Les jouets peuvent être déposés à Luçon, chez "Les Amis de la solidarité".

NOS ÉVÉNEMENTS

☛ **DES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES** sont installées plusieurs fois dans l'année dans un EHPAD. Au-delà des besoins vestimentaires des résidents, ce sont des moments d'échanges et de partages qui se vivent lors de ces après-midi.



CONTACT

SECOURS CATHOLIQUE DE CHAILLÉ LES MARAIS
43, rue du 11 Novembre
06 33 45 83 85

OUVERTURES :

Les mercredi et vendredi de 14h à 17h
et le 2^e samedi du mois de 9h à 12h30

FAITES UN DON

Notre société ne peut se développer qu'en laissant une place à tous !

POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ :
don.fondationcaritasfrance.org

☛ **NOS VENTES EXCEPTIONNELLES :** les panneaux numériques de la Commune nous offrent une belle visibilité et nos actions sont aussi visibles sur la page Facebook de la commune !

NOS PROCHAINES BRADERIES 2024

(sous réserve de modification)

- 9 & 10 février
- 12 & 13 avril
- 12 & 13 juillet
- 13 & 14 septembre
- En juillet-août : les MARCHÉS D'ÉTÉ DE CHAILLÉ, nous reconduirons notre participation afin de nous faire connaître du plus grand nombre...



ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DU CONTINGENT

CONTACT

Le Président Jean POITOU02 51 56 71 48
poitoujean@orange.fr

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE Remise d'insigne à André LOUINEAU



NOS ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

- LE 19 MARS : Cérémonie au Sableau pour le 61^e anniversaire de la fin de la guerre en Algérie en l'honneur des Soldats du contingent, envoyés de force pour combattre, avec leur jeunesse sacrifiée.
- LE 30 AVRIL : Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation avec une cérémonie à Chaillé. "*Honorons la mémoire de tous les déportés sans distinction et rendons hommage à leurs sacrifices*".
- LE 7 MAI : Confection des gerbes ; les épouses participent aussi au Devoir de mémoire.
- LE 8 MAI : Cérémonies à Chaillé et au Sableau avec dépôts de gerbe. "*La mémoire du passé doit aussi s'inscrire dans le présent pour que cela fasse ressurgir la tolérance, la paix, l'amitié et la solidarité entre les hommes et les peuples*". Suivi d'un repas populaire à Vouillé les Marais.
- LE 20 AOÛT : Cérémonie à Mervent, au massif de la Cornelière pour honorer 5 Maquisards tués par les Allemands le 17 août 1944. Ce devoir de mémoire associe toute la résistance Française.
- LE 2 JUILLET : pique-nique avec 35 adhérents présents dans le cadre magnifique de l'étang du Sableau. Un moment fort avec l'amitié qui nous anime toutes et tous...
- 10 NOVEMBRE : Confection de la gerbe avec les fleurs naturelles du Président
- LE 11 NOVEMBRE : Cérémonies à Chaillé les Marais et au Sableau avec remise de la gerbe offerte par la Municipalité au monument du Sableau, la remise de la gerbe offerte par le Président au monument de Chaillé, la remise du diplôme et l'insigne de porte-drapeau à M. André LOUINEAU. Le tout suivi par un repas populaire à Champagné.

Au nom de l'Association des Anciens Combattants et Soldats du contingent, je vous souhaite Chaillezaises et Chaillezais, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, avec une bonne santé, en y associant celles et ceux qui vous sont chers.

Le Président Jean Poitou

NOS ASSOCIATIONS



ASSOCIATION
des COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
des COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE MAROC/OPEX
ACPG Section de CHAILLE LES MARAIS

CONTACT

Pierre GUICHARD, président
02 51 56 72 97
pierre.guichard5@orange.fr

HOMMAGES À ...

Après le décès de Mme GRATTON en tout début d'année et de Mme THOMAS, décédée le 30 août dernier, la génération des combattants et veuves de la guerre 39/45 disparaît dans notre association ; ayons une pensée pour ceux qui ont vécu cette seconde guerre mondiale.

Maintenant, ce sont les combattants d'Indochine et ceux d'Algérie qui disparaissent inexorablement, en particulier, notre président départemental Armand FORT, membre du Conseil national des ACPG-CATM-OPEX, de l'UFAC et de bien d'autres associations. Il a été un des fondateurs de l'association CATM.

AU CONGRES DÉPARTEMENTAL DES ACPG-CATM un hommage a été rendu à Armand FORT

« Nous avons un grand président, reconnu par la Fédération Nationale et très apprécié par nos instances départementales. Il nous a légué des principes intangibles : devoir de mémoire, indépendance, exigence vis à vis de nos devoirs et nos droits.

Il était respecté pour sa haute valeur morale, son intransigeance bienveillante, sa capacité à écouter, à conseiller, à guider avec calme, sérénité et tolérance. Armand Fort a été notre président, mais aussi un grand homme Vendéen.»

La section des ACPG-CATM-OPEX suivra tous ces principes en respectant le Devoir de Mémoire et se recueillera aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre, en pensant aux combattants des guerres passées et aux conflits actuels qui nous menacent...

Pierre Guichard



TRANSPORTS SOLIDAIRES

L'association **DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES SUD VENDÉE LITTORAL** regroupe des **BÉNÉVOLES** qui mettent à disposition, gratuitement, une partie de leur temps afin d'**accompagner les habitants de leur commune n'ayant pas de moyen de locomotion** afin de les aider à rompre l'isolement quel que soit leur âge.



L'Association **DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES** intervient pour des besoins de **TRANSPORTS OCCASIONNELS** : faire des courses, aller chez les médecins, les professionnels para-médicaux, effectuer des démarches administratives, sociales, visites à des proches en structures hospitalières, rejoindre un arrêt de transport en commun, etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La personne qui souhaite être accompagnée s'inscrit auprès de la **référente** sur CHAILLÉ-LES-MARAIS :

Brigitte BURGAUD **07 88 60 08 93**

La **COTISATION d'adhésion à l'association** pour bénéficier de ces services : **5€/an/personne**

La personne qui a besoin d'un transport effectue sa **demande par téléphone au moins 3 JOURS à l'avance** auprès de la référente, qui proposera ensuite un chauffeur disponible.

Au retour de la course, la personne bénéficiaire s'acquitte d'une participation aux frais de déplacement pour l'utilisation du véhicule du chauffeur.

Chaque membre s'engage à respecter le règlement de fonctionnement en signant la Charte qui lui correspond. Les chauffeurs peuvent se rendre disponibles dans les créneaux horaires qui leur conviennent, du lundi au vendredi, mais restent maîtres de leur emploi du temps.

► Autres renseignements : adressez-vous au président de l'Association Déplacements Solidaires SVL : Bernard CHARRIER au 06 20 56 36 29 / bernardcharrier85@orange.fr

AUTRES TRANSPORTS COLLECTIFS

► **Ligne de bus avec SOVETOURS / + d'info sur : www.sovetours.com**

- Ligne 540 : La Roche-sur-Yon <> Luçon <> Chaillé-les-Marais <> La Rochelle
- Ligne 15 : La Roche-sur-Yon <> Luçon <> Fontenay-le-Comte
- Ligne 9 : Nantes <> Luçon <> La Rochelle
- Ligne 550 : Luçon <> Les Sables d'Olonne

► **Transports scolaires** gérés par la Région Pays de Loire Réseau **ALEOP** : aleop.paysdelaloire.fr

► **Lignes ferroviaires**

- Gare de Luçon > La Rochelle
- Gare de Luçon > La Roche-sur-Yon

► **Aire de covoiturage** au 1 Rue de l'An VI à Chaillé-les-Marais, parking de la salle du Pré Vert



LA GESTION DES DÉCHETS



RENSEIGNEMENTS

PÔLE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

02 49 58 00 99 de 9h à 12h
dechets@sudvendeelittoral.fr

Calendrier téléchargeable sur :
www.cc-sudvendeelittoral.fr

Rubrique : Environnement et développement durable / Traitement et
gestion des déchets / La collecte des ordures ménagères et sacs jaunes

DU CHANGEMENT DANS LA GESTION DES DÉCHETS :

➔ En 2023 :

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral ayant la compétence de gestion des déchets a, par son vote en Conseil communautaire, opté pour un passage en 2023 à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagère.

Ainsi, la facturation s'est faite directement avec votre taxe foncière 2023, expliquant pour certains l'augmentation de leur taxe foncière.

➔ Au 1^{er} JANVIER 2024 :

Toujours dans une recherche d'amélioration de l'offre de service et de maîtrise des coûts, des changements ont lieu sur le service de collecte des déchets et des déchèteries.

➔ ENQUÊTE : Afin de préparer le passage à la redevance incitative prévu en 2026, une grande enquête visant à recenser tous les foyers producteurs de déchets et évaluer les besoins en bacs de collecte a été menée en 2023 et prolongée en 2024. Il est demandé à chaque usager de s'inscrire et de créer son compte en ligne ou par téléphone, afin de recevoir sa carte d'accès aux déchèteries du territoire !

Il est important de signaler tout changement de situation (arrivée et départ du territoire, déménagement sur une autre commune, évolution du nombre de personnes dans le foyer), soit directement sur le site de l'enquête (www.enquete9.com) si vous n'êtes pas encore inscrit, ou par téléphone 02 49 58 00 99, si c'est déjà le cas.

➔ CHANGEMENT DE JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS : Afin d'optimiser les tournées, certaines collectes seront regroupées. Les jours de passage sont indiqués sur le calendrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

! À partir du 1^{er} janvier 2024, la carte d'accès en déchèterie sera obligatoire. Pensez à vous munir de votre carte pour accéder en déchèterie !

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

NOUVEAUX HORAIRES !
DÉCHÈTTERIE DE CHAILLÉ LES MARAIS
route de Vouillé-les-Marais

➔ **DERNIER ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES :**
15 mn avant la fermeture

| TOUTE L'ANNÉE | MATIN | APRÈS-MIDI |
|---------------|----------|------------|
| Lundi | | 14h - 17h |
| Mardi | 9h - 12h | |
| Mercredi | 9h - 12h | 14h - 17h |
| Jeudi | | 14h - 17h |
| Vendredi | 9h - 12h | |
| Samedi | | 14h - 17h |



DISTRIBUTIONS DE SACS JAUNES

Si vous êtes à court de sacs jaunes, vous pouvez vous rendre à l'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

30 Rue du 11 Novembre
Aux heures d'ouverture :

DU MARDI AU SAMEDI : 8h30 - 12h

➔ **CONTRÔLE D'ACCÈS, SANS LIMITATION, SUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES :** Des barrières équipées de bornes d'accès automatiques ont été installées sur les déchèteries de Chaillé-les-Marais, La Tranche-sur-Mer, Mareuil-sur-Lay-Dissais et La Faute-sur-mer (4 sites qui ne feront pas l'objet de travaux). Il faudra utiliser la carte d'accès reçue suite à l'enquête.

➔ **CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE EN DÉCHÈTERIE :** Finis les changements d'horaires de fermeture entre l'été et l'hiver. Désormais, les horaires de toutes les déchèteries seront le matin de 9h à 12h et/ou l'après-midi de 14h à 17h.



RENCONTRES & RÉUNIONS...



Table ronde avec Luc FERRY sur le thème de la famille



Rencontre avec Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture



Visite de Nicole CHABANNIER, Sous-préfète de Fontenay-le-Comte, à l'occasion de la création du nouveau service de délivrance des Titres d'identité



Alain LEBOEUF, Président du Conseil départemental, accompagné de ses Conseillers départementaux en visite au sein d'une entreprise chaillezaise.



Les élus supportent l'équipe de Futsal en Coupe de France



Mise en place de l'initiation au basket avec Sekou



Lancement du comité jumelage



Le spectacle proposé par l'association du TAC a été l'occasion d'accueillir de nombreux élus et représentant de l'État : Sous-préfète, Conseiller Régional, Conseiller Départemental, Président du parc du marais poitevin, Maires et élus



Réunion de chantier pour le restaurant



Information aux élus à la maison des communes avec Anne-Marie Coulon présidente de l'association des Maires de Vendée pour les subventions relatives au Fonds Vert



Réunion de travail des élus et des commissions Bâtiment et Enfance-Jeunesse pour la présentation du projet école par l'architecte



LA COMMUNE DE CHAILLÉ-LES-MARAIS SE MET AUX COULEURS DES FLORALIES EN 2024 !

Le Département de la Vendée s'est engagé aux côtés du Comité des Florales en qualité de partenaire majeur, pour accueillir la 13^e édition des Florales Internationales du 17 au 26 mai 2024 au cœur du domaine de la Chabotterie à Montréverd.

Mireille HERMOUET, Conseillère départementale en charge des Florales, rappelle que :

"C'est une fierté de recevoir un événement aussi exceptionnel. Nous partageons l'audace d'une édition inédite proposée pour la première fois en milieu naturel. Elle permettra aux 200 exposants, venus du monde entier, de s'exprimer, de créer des sculptures végétales sous le thème Jeux de Fleurs, en clin d'œil aux jeux olympiques 2024"

Pour que la fête soit entière, le Département invite les Vendéens à partager son enthousiasme et les encourage à fleurir et embellir leur commune aux couleurs des Florales.

L'équipe municipale de Chaillé-les-Marais a souhaité s'associer à cet événement.

Que cette fête soit l'occasion de sublimer notre cadre de vie et de réussir encore une fois une nouvelle aventure collective !

VIVE LES FLORALIES INTERNATIONALES !

NOUVEAU



Jean-Pierre SAMUEL

JOURNALISTE, PHOTOGRAPHE, REPORTER ET AUTEUR DE PLUSIEURS LIVRES

Journaliste depuis 1983, je suis venu m'installer dans le Sud Vendée et je viens de créer un WEB JOURNAL dont le titre est :



Ce titre est disponible via une page Facebook : il suffit de taper le nom de "LA GAZETTE 85" et vous arriverez directement sur la web page !

« Aussi, je vous propose de venir dans vos associations sportives, culturelles, écoles, commerces... pour découvrir des activités originales qui peuvent intéresser les Web lecteurs du Sud Vendée. Il vous suffit de me contacter ou de m'envoyer vos infos et photos, que ce soit pour l'annonce d'une manifestation ou d'une couverture à réaliser sur place... »

Merci d'avance de votre confiance, tout comme aux annonceurs qui permettent à ce journal de proximité de pouvoir vous informer en toute quiétude et en toute transparence »

POUR ME JOINDRE : Jean-Pierre SAMUEL au 06 19 52 22 57 - jpscrib4385@gmail.com

**INFOS PRATIQUES**

Impasse des Écoles - 85450 CHAILLÉ LES MARAIS

accueilchaille@orange.fr

- ▶ Accueil ouvert durant toutes les VACANCES 7h30 - 18h
- ▶ Accueil ouvert tous les MERCREDIS d'école 7h30 - 18h
- ▶ Fermetures annuelles : entre Noël et jour de l'an et une semaine au mois d'août.

Tous les enfants habitant sur la Communauté de Communes peuvent profiter de ce service. Votre enfant peut arriver à l'heure qui vous convient et peut, s'il le souhaite, manger au restaurant scolaire.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

sur le site internet de la CC Sud Vendée Littoral :

ou auprès de **Marine COTHENET**, directrice de l'accueil de loisirs de Chaillé les Marais : **06 31 46 30 80**

m.cothenet@sudvendeelittoral.fr

Vous devez remplir un dossier, les réservations se font ensuite par internet via le PORTAIL FAMILLE

TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL

***L'Accueil de loisirs intercommunal de Chaillé-les-Marais***

accueille vos enfants de 3 à 16 ans, répartis par tranches d'âges.

▶ DES PERSONNELS DIPLÔMÉS

- Une équipe diplômée et formée prépare pour chaque journée des activités variées pour votre enfant : activité manuelle, sportive, scientifique, découverte de l'environnement, grands jeux, sorties et projets menés par les enfants...
- Les 3-4 ans s'appellent les Abricots, les 5 ans les Minions, les 6-8 ans les Idée-all, les 9-11 ans les Rastas, et les collégiens les Nakas.

- Quand le nombre de Nakas le permet nous allons faire des activités au foyer des jeunes de Chaillé les Marais, en collaboration avec l'association Le Monde des jeunes (accueil jeune municipal)

- ▶ **UN RAMASSAGE EN BUS**, accompagné par un animateur, est mis en place pour les enfants du Sableau et d'Aisne pendant les vacances scolaires (sous réserve de nombre suffisant d'enfants). Un autre circuit est aussi prévu pour les enfants de Champagné, Puyravault, Ste Radegonde, Moreilles.



Accueil périscolaire l'Île aux Enfants



► POURQUOI ?

- le temps d'accueil du matin et du soir
- la pause méridienne

► POUR QUI ?

Pour tous les enfants de **2 à 11 ans** scolarisés à l'école de Chaillé-les-Marais.

► L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- 1 animatrice à temps plein, Anita, titulaire du BAFA, + 1-2 animateurs diplômés du FC2 (en fonction des effectifs) + 1 directrice/animatrice, Sylvie Pyzon, titulaire du CAP Petite enfance, du BAFD et du BPJEPS LTP.
- L'équipe veille à respecter le rythme de l'enfant en le laissant libre de ses activités, mais il doit cependant respecter les règles de vie en collectivité. Les principaux objectifs sont l'autonomie, l'épanouissement et l'apprentissage de la citoyenneté.

Sylvie PIZON **07 89 83 51 51**
Directrice ALSH périscolaire

+ d'informations sur le site internet de la commune (Service/Accueil périscolaire).

► HORAIRES ?

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi 7h15 - 8h45
..... 16h35 - 19h

► OÙ ?

Place de la mairie, impasse des Écoles.

► LES TARIFS AVEC LE GOÛTER

Les tarifs ont été déterminés par délibération du Conseil Municipal du 24 juillet 2014. Ils varient en fonction du quotient familial (QF) des parents.

| QUOTIENT FAMILIAL | 1 ^{er} ½ heure | ½ h. supp |
|------------------------|-------------------------|-----------|
| QF ≤ 500 | 1€ | 0,30€ |
| 501 ≤ QF ≤ 700 | 1,25€ | 0,30€ |
| 701 ≤ QF ≤ 900 | 1,25€ | 0,50€ |
| QF ≥ 901 ou QF inconnu | 1,50€ | 0,50€ |

La Pause méridienne (LE RESTAURANT SCOLAIRE)

► HORAIRES ?

La pause méridienne est le temps d'activités qui suit ou précède le repas + le temps du repas : **12h - 13h30**

► CONTACT

Sylvie PIZON, Directrice périscolaire **07 89 83 51 51**

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le projet pédagogique et le règlement intérieur sur le site internet de la commune (rubrique : Service/Accueil périscolaire).

L'équipe d'animation reste disponible pour répondre à toutes vos questions en dehors du temps d'accueil.

► OÙ ?

Place de la mairie, impasse des Écoles.

► ENCADREMENT

Temps déclaré au SERVICE DÉPARTEMENTAL JEUNESSE EDUCATION & SPORT : financements de la CAF, tarifs selon Quotient Familial et taux d'encadrement à respecter, soit : **12 animateurs + 1 directrice + 1 cuisinière**

► POURQUOI ?

→ Une meilleure prise en charge des enfants afin de diminuer les conflits pendant les récréations et un meilleur accompagnement de l'enfant sur le temps du repas.

→ C'est aussi la possibilité pour les enfants porteurs d'un handicap d'accéder au service en étant accompagnés d'une Assistante de Vie Sociale (AVS).

► QUELLES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

→ L'enfant choisit son atelier/activité : récréation libre, jeux de société, activités manuelles, jeux collectifs en extérieur, temps libre en intérieur (coloriage, bavardage, lecture...)

→ Sieste pour les TPS, PS et MS

► TARIFS REPAS + ACTIVITÉS

Les tarifs ont été déterminés par délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2021. Ils varient en fonction du quotient familial (QF) des parents.

| QUOTIENT FAMILIAL | TARIFS |
|------------------------|----------------------|
| QF ≤ 500 | 0,60 + 0,05 = 0,65 € |
| 501 ≤ QF ≤ 900 | 0,90 + 0,10 = 1 € |
| QF ≥ 901 ou QF inconnu | 2,85 + 0,15 = 3 € |



CIVISME

L'affaire de tous

Des gestes simples !



Je taille mes haies régulièrement



Sur la route, je respecte la VIE-tesse

En voiture, je roule cool



Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs

La nuit, je baisse le son

Je tiens mon chien en laisse

Je ne laisse pas les déjections de mon chien sur les trottoirs

Je ne laisse pas mon chien aboyer pour rien, ni divaguer !

Pour que chacun passe, libérez l'espace!



Je respecte la réglementation sur les chiens dangereux



LE MANQUE D'ÉCLAIRAGE = INSÉCURITÉ !?

Le manque d'éclairage crée un sentiment d'insécurité, pourtant aucune étude récente ne montre une augmentation de la délinquance liée à une extinction des lumières, au contraire la quasi totalité des délits nocturnes ont lieu dans des rues éclairées (un voleur a aussi besoin de voir) ! Sur la route également, les gens ont tendance à rouler moins vite quand les zones ne sont pas éclairées... Avec ou sans éclairage public, la vitesse excessive ou inadaptée, l'abus d'alcool au volant et la conduite sous stupéfiant sont les principales causes d'accident...



J'emmène mes encombrants et mes coquillages vides à la déchèterie toute l'année !



TOUS FEUX INTERDITS

Pour traiter vos déchets végétaux, d'autres solutions existent : compostage, broyage, paillage...



Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

14h - 19h30

Samedi

9h - 12h

15h - 19h

Dimanches et

jours fériés

10h - 12h



LA DÉMATÉRIALISATION OBLIGATOIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

+ d'infos sur le site internet de la commune :
chaille-les-marais.fr/Infos_pratiques/urbanisme"

▶ Autorisations d'urbanisme sur : sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique



Vous souhaitez rénover ou adapter votre logement ?

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral a ouvert un GUICHET DE L'HABITAT pour tous les habitants du territoire (propriétaires, bailleurs, locataires, sociétés civiles immobilières) quel que soit le revenu.

Vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement gratuit et d'aides financières pour améliorer votre logement** notamment pour des travaux de rénovation globale, pour le mettre en location, pour l'adapter en faveur du maintien à domicile, pour le réhabiliter lorsqu'il s'agit d'un logement très dégradé.

Guichet Unique de l'Habitat

02 49 58 00 08

OUVERTURE

Lundi-Mardi-Mercredi : 9h à 12h

Jeudi-vendredi : 14h à 16h45



DEVENEZ BÉNÉVOLE CHEZ VACANCES & FAMILLES !?

POUR PERMETTRE À DES FAMILLES
en difficultés sociales et/ou financières
D'ACCÉDER AUX VACANCES

À CHAILLÉ-LES-MARAIS, les bénévoles sont le lien entre la famille, l'association et le camping de l'île Cariot en juillet et août, pour des séjours d'une à deux semaines pour :

- partager des moments d'échanges conviviaux avec les familles
- véhiculer les familles venues en train (sorties, courses...)
- indiquer les visites à proximité
- accompagner les familles aux activités proposées par l'association

D'autres bénévoles s'investissent différemment en participant à la préparation des familles avant les vacances, d'autres effectuent des tâches administratives...

CONTACTS :

Nathalie CORNU & François GUILLOTEAU

07.83.50.83.50 06.52.07.78.42

cornu.ssijn@orange.fr

f.guilloteau@vacancesetfamilles.org

À SAVOIR !

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

à CHAILLÉ LES MARAIS :
ce service est désormais à votre
disposition en mairie !
+ D'INFOS pages 20 et 21

Pensez à remplir
votre pré-demande sur :
www.ants.gouv.fr



LA CARTE GRISE

Télé-procédure sur :
immatriculation.ants.gouv.fr

pour :

DEMANDE DE DUPLICATA (en cas de perte, vol, détérioration), demande de changement d'adresse ou de titulaire, déclaration de cession de véhicule

Des "Points numériques" existent à la Maison de l'Etat (sous-préfecture) de FONTENAY-LE-COMTE pour ces démarches en ligne, scanner des documents et imprimer les justificatifs de réception avec un médiateur numérique

LE TIMBRE FISCAL

Acheter votre timbre fiscal sur le site : timbres.impots.gouv.fr ou auprès des buralistes dotés du système PVA (liste en mairie)

RENOUVELLEMENT PERMIS DE CONDUIRE

Démarches de renouvellement : permisdeconduire.ants.gouv.fr

Vous recevrez ensuite votre permis de conduire à votre domicile.

EN CAS DE VOL OU DE PERTE, vous pourrez également effectuer votre déclaration de perte et acheter votre timbre fiscal en ligne.

En cas de vol, déclaration préalable auprès d'un service de police ou de gendarmerie.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

| | | |
|---|---|---|
| <p>1</p> <p>L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{er})</p> | <p>2</p> <p>Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon.service-public.fr)</p> | <p>3</p> <p>La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)</p> |
|---|---|---|

➤ À effectuer dans les 3 MOIS qui suivent votre 16^e anniversaire. auprès de votre MAIRIE muni du LIVRET DE FAMILLE.

➤ IL EST OBLIGATOIRE POUR :

- Effectuer la journée de préparation à la Défense,
- S'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- S'inscrire d'office sur les listes électorales.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Afin de garantir la libre expression des conseillers d'opposition au sein du conseil municipal, un espace leur est réservé dans les supports de communication de la commune. Les tribunes sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

TEXTE NON PARVENU

Mon Agenda de la semaine à Chaillé !



Culture & Loisirs

Activités Sportives

LUNDI

14h - 17h ATELIERS CRÉATIFS
Les Petites mains
du Sableau

16h30 - 19h15 FOOT FUTSAL
17h - 18h DANSE classique
18h30 - 20h YOGA
18h45 - 19h45 GYM ADOS/ADULTES



17h - 18h TAÏSO Seniors
18h - 19h JUDO Jeunes
19h - 20h TAÏSO Jeunes
20h - 21h JUDO Adultes

MARDI

14h30 - 17h30 RENCONTRE FÉMININE
17h30 - 18h45 FOYER DES JEUNES
20h - 22h ATELIER CHORALE
20h - 22h YOGA DU RIRE
1 mardi / mois



9h30-12h YOGA
16h - 18h FUTSAL
18h30 - 19h30 PILATES
19h - 22h SELF DEFENSE



MERCREDI

13h - 18h FOYER DES JEUNES
14h - 17h BOUTIQUE SECOURS
CATHOLIQUE
14h30 - 17h BIBLIOTHÈQUE
20h - 22h THÉÂTRE Adultes

9h15 - 10h15 PILATES
10h - 18h FOOT JEUNES
18h30 TENNIS
19h-20h GYM ADOS/ADULTES



17h - 18h TAÏSO Seniors
18h - 19h JUDO Jeunes
19h - 20h TAÏSO Jeunes
20h - 21h30 JUDO Adultes

JEUDI

14h - 18h Jeux, belote, rami...
LE FIL D'ARGENT
3^e ÂGE

9h - 10h GYM Seniors
10h - 11h30 YOGA
18h15 - 19h45 YOGA
18h30 - 19h30 PILATES



18h - 20h FOOT FUTSAL
18h - 20h TENNIS

VENREDI

14h - 17h BOUTIQUE
SECOURS
CATHOLIQUE
17h30 - 18h45 FOYER DES JEUNES



20h30 - 22h30 RÉPÉTITION
DE LA LYRE
À l'Auditorium
20h30 LES ZOZOS

18h - 19h BASKET Enfants
19h-20h BASKET
Ados/ Adultes
19h - 22h SELF DEFENSE
20h30 FOOT LOISIRS

SAMEDI

10h - 12h BIBLIOTHÈQUE
14h - 18h FOYER DES JEUNES



8h - 12h ÉCOLE DES JEUNES
SAPEURS-POMPIERS

9h30 - 10h15 JUDO Eveil
10h15 - 11h15 JUDO Eveil
11h15 - 12h15 JUJITSU

JANVIER

| | | | |
|--------|-------|---|-----------------------|
| Sam 27 | 20h30 | Lecture spectacle Collectif Espace / Le Jean Baptiste | Théâtre Jean-Baptiste |
|--------|-------|---|-----------------------|

FÉVRIER

| | | | |
|---------------|-------|--|--------------------------|
| Sam 3 | | Plateaux repas / Chasse du Bourg | Bar du Pré Vert |
| Ven 9 | 18h30 | Jeune public / Cie Petite terre Sauvage | Théâtre Le Jean Baptiste |
| Ven 9- Sam 10 | | Braderie | Secours Catholique |
| Mar 13 | Soir | Spectacle cirque / CCSVL | Salle du Pré Vert |
| Mer 14 | 13h30 | Concours de belote / Fil d'Argent | Salle du Pré Vert |
| Ven 16 | 20h30 | Concert Chant' Appart / Le Jean Baptiste | Théâtre Le Jean Baptiste |
| Dim 18 | 10h | Assemblée générale / Martin Pêcheur & Gardon Vendéen | Salle du Sableau |
| Ven 23 | | Soirée Pizza / APE | |

MARS

| | | | |
|---------------------|-----|---|--------------------------|
| Ven 1 ^{er} | 18h | Vernissage expo Claire Daviet / Le Jean-Baptiste | Théâtre Le Jean-Baptiste |
| Sam 9 | | Pêche à la truite / Anguille Chaillezaise | Le Langon |
| Dim 10 | | Loto / FC2 | Salle du Pré Vert |
| Sam 16 | 18h | Tremplin Théâtre / Le Jean-Baptiste | Théâtre Le Jean-Baptiste |
| Sam 16 | | Saint Patrick / APE | Salle du Pré Vert |
| Sam 16 | | Pêche à la truite / Chasse Moreilles | Etang du Sableau |
| Sam 23 | | Yoga détente / Luna Gaïa | Salle du Sableau |
| Dim 24 | | Pêche à la truite / Martin pêcheur & Gardon vendéen | Etang du Sableau |

AVRIL

| | | | |
|----------------|---------|---|--------------------|
| Sam 6 | journée | La Coupe du Marais / Judo Club | Salle Omnisport |
| Sam 6 | journée | Pêche à la truite / Chasse du Sableau | Etang du Sableau |
| Sam 6 | | Spectacle Cabaret / Les Zozos du Marais | Salle du Pré Vert |
| Ven 12- Sam 13 | | Braderie | Secours Catholique |
| Sam 13 | journée | Pêche à la truite / APE | Etang du Sableau |
| Sam 20 | 18h | Loto / Chasse du Bourg | Salle du Pré Vert |
| Sam 20 | | Pêche à la truite / Martin pêcheur & Gardon vendéen | Etang du Sableau |
| Sam 27 | | Soirée des Iles / Comité des Fêtes | Salle du Pré Vert |
| Dim 21 | | Pêche à la truite / Martin pêcheur & Gardon vendéen | Etang du Sableau |

MAI

| | | | |
|--------|--|--|--------------------------|
| Lun 8 | | Cérémonie du 8 Mai / Municipalité | Salle communale |
| Sam 11 | | Concours de pétanque / Club de pétanque | |
| Sam 25 | | Concours de pétanque / Club de pétanque | |
| Ven 31 | | Vernissage expo Arts plastiques / Le Jean Baptiste | Théâtre Le Jean Baptiste |

JUIN

| | | | |
|---------------------|-------|---|--------------------------|
| Sam 1 ^{er} | 20h30 | Atelier Arts de la scène / Le Jean-Baptiste | Théâtre Le Jean-Baptiste |
| Dim 2 | | Concert Flûte Traversière | Salle du Pré Vert |
| Sam 8 | 20h30 | Atelier / Le Jean-Baptiste | Théâtre Le Jean-Baptiste |
| Sam 8 | | Concours de pétanque / Club de pétanque | |
| Dim 9 | | Vide grenier / Gardon Vendéen | Le Sableau |
| Sam 15 | 20h30 | Lecture / Le Jean-Baptiste | Théâtre Le Jean-Baptiste |
| Sam 15 - Dim 16 | | Festi bière / FC2 | Salle du Pré Vert |
| Sam 22 | | Course de caisses à savon et Fête de la musique / APE / CDF / MDJ | à côté du City-stade |
| Dim 23 | | Repas / Chasse du Sableau | Etang du Sableau |
| Dim 23 | | Concert / La Lyre chaillezaise | Salle du Pré vert |



| | | | |
|--------|--|---|-------------------|
| Jeu 27 | | Pique-nique / Fil d'Argent | Etang du Sableau |
| Ven 28 | | Concours de pétanque / Club de pétanque | |
| Dim 30 | | Kermesse École / APE | Salle du Pré Vert |

JUILLET

| | | | |
|-----------------|-------------|---|----------------------------|
| Sam 6 | | Concours de pétanque / Club de pétanque | |
| Tous les mardis | 19h - 22h30 | Marché d'été / Municipalité | Terrasse du Pré Vert |
| Sam 6 | 20h30 | Concert théâtre de verdure / Le Jean-Baptiste | Théâtre Le Jean-Baptiste |
| Ven 12- Sam 13 | | Braderie | Secours Catholique |
| Sam 13 | Soirée | Fête Nationale / Municipalité | Terrasse du Pré Vert |
| Dim 14 | 12h | Fête Nationale / Municipalité | Etang du Sableau |
| Mer 17 | journée | Fête du Four / Maison du Petit Poitou | Maison du Maître de Digues |

AOÛT

| | | | |
|-------------------------|-------------|---------------------------------------|----------------------------|
| Tous les mardis | 19h - 22h30 | Marché d'été / Municipalité | Terrasse du Pré Vert |
| Du 1 ^{er} au 4 | 19h30 - 0h | Spectacle son et lumière / TAC | Etang du Sableau |
| Mer 7 | journée | Fête du Four / Maison du Petit Poitou | Maison du Maître de Digues |
| Sam 10 | | Concours de belote / Fil d'Argent | Salle du Pré Vert |
| Sam 17 | Soirée | Guinguette / Chasse du Sableau | Etang du Sableau |

SEPTEMBRE

| | | | |
|---------------------|-----------|---|--------------------|
| Dim 1 ^{er} | | Assemblée Générale / Chasse du Bourg | Salle Communale |
| Sam 7 | | Tournoi Foot / FC2 | |
| Sam 7 | | Concours de pétanque / Club de pétanque | |
| Sam 9 | 18h | Assemblée Générale / FC2 | Salle Communale |
| Ven 13 - Sam 14 | | Braderie | Secours Catholique |
| Sam 14 | 9h - 12h | Assemblée générale / Chasse du Sableau | Salle du Sableau |
| Mer 18 | 13h - 18h | Concours de belote / Le Fil d'Argent | Salle du Pré Vert |
| Sam 21 | | Soirée Cabaret / Brin de folie 85 | Salle du Pré Vert |
| Ven 27 | | Assemblée générale / APE | Salle Communale |
| Ven 27 | | Assemblée générale / Comité des Fêtes | Etang du Sableau |

OCTOBRE

| | | | |
|----------------|-----|---|-------------------|
| Sam 5 - Sam 12 | | Marche La Joséphine 2024 / Municipalité | |
| Sam 19 | | Dîner spectacle / ADMR | Salle du Pré Vert |
| Sam 26 | 19h | Loto / Martin pêcheur & Gardon vendéen | Salle du Pré Vert |
| Jeu 31 | | Fête de la Citrouille / Les Zozos du Marais | Salle du Pré Vert |

NOVEMBRE

| | | | |
|--------|-----|---|-------------------|
| Mer 6 | 13h | Concours de belote / Le Fil d'Argent | Salle du Pré Vert |
| Lun 11 | 12h | Cérémonie du 11 Novembre / Municipalité | Salle communale |
| Sam 16 | | Repas / Chasse du Bourg | Bar du Pré Vert |
| Sam 16 | | Présentation Yoga / Luna Gaïa | Salle du Pré Vert |

DÉCEMBRE

| | | | |
|---------------------|-----|------------------------------------|------------------------------|
| Dim 1 ^{er} | | Marché de Noël / Etoile des Arts | Salle du Pré Vert |
| Sam 7 | | Repas des Aînés / Municipalité | Salle du Pré Vert |
| Ven 13 | 16h | Marché de Noël / APE | Salle du Pré Vert |
| Dim 8 | | Loto / Judo | Salle du Pré Vert |
| Sam 14 - Dim 15 | | Fête de la Sainte Barbe / Pompiers | Salle du Pré Vert |
| Sam 21 - Dim 22 | | Spectacle crèche vivante / TAC | Grange M. Servant au Sableau |

CONTRE LE CANCER

OCTOBRE
ROSE
VENDEE



Chailly-les-Marais

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES

Horaires, démarches... sur notre site internet :

www.chailly-les-marais.fr



Et suivez toute notre actualité sur nos pages
Youtube, Instagram, Facebook et Intramuros !

